Prefailles

Qui y mouille y reste

BULLETIN D'ETE 2017

À la Une !
Le bilan à mi-mandat

Environnement
Place du village, début des travaux à l'automne

Animations
Les Rendez-vous de l'été
Votre calendrier détachable

Les Musicales

KIZ en concert

Rendez-vous de l'Hêtre

Festival de théâtre amateur

le calluna
hôtel***restaurant • Vue sur mer

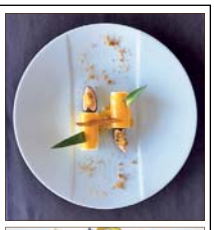

Nathalie et Frédéric Suire seront ravis de vous recevoir dans leur établissement avec vue sur mer.

Dans une ambiance relaxante, votre restaurant vous propose de déguster une cuisine de saison, **un menu à 28 € et 34 €** ainsi que de délicieux plateaux de fruits de mer.

« Nous vous attendons pour vos repas en amoureux, en famille, en groupe où nous saurons nous adapter à vos désirs. »

www.lecalluna.com

Le Calluna - La Pointe St Gildas - 44770 Préfailles
Tél. 02 40 21 61 18 - reservation@lecalluna.com

Logis

LE SAINT PAUL
RESTAURANT - BAR - PIZZERIA
Restaurant ouvert à l'année
Menu du jour tous les midis
en semaine de septembre à juin
Av. de la Plage Eric Tabarly - PRÉFAILLES
Tél. 02 40 21 68 98
www.le-saint-paul.fr

CHARCUTIER - TRAITEUR
FABRICATION ARTISANALE
Daniel Vilaine
Place du Marché - 44770 PRÉFAILLES
Tél. 02 40 21 60 15

MARCHÉS :
- PRÉFAILLES
- THARON
- BIROCHÈRE

RAYON BOUCHERIE

rose passion

Lun et dim : 9h30 / 12h30
Mar, mer, jeu, vend et sam : 9h30 / 12h30 et 15h / 19h

Florajet
à distance

1, bd des Nations Unies - 44770 La Plaine sur Mer
02 40 82 68 10 - fleuristerosepassion

Crêperie Bleue
Vue sur mer
Terrasse couverte et chauffée
15, av. de la Plage Eric Tabarly
PIZZAS & POMMES DE TERRE AU FOUR
sur place et à emporter
PRÉFAILLES 02 40 21 09 72

Livraison à domicile gratuite sur Préfailles

SPAR

L'équipe de l'épicerie SPAR vous accueille
TOUTE L'ANNÉE

Horaires
L'été : *Du lundi au dimanche 8h30 - 13h / 15h - 20h*
L'hiver : *Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi 8h30 - 13h / 14h30 - 19h30*
Sept.-fin juin *Jeudi, dimanche 8h30 - 13h*

AMERICAN EXPRESS
Parking gratuit pour la clientèle
Boissons fraîches

6 Grande Rue - 44770 PRÉFAILLES - ***Tél. 02 40 21 60 81***

HAIR SALON
VENT CONTR'HAIR
ADELINE & MARIGNIE

Coiffure mixte
Ouvert du mardi au samedi
14 rue du Haut Préfailles
44770 Préfailles
02 40 64 56 03
Amandine esthétique

AXA

Denis ARDOIS Assurances
Professionnels et Particuliers
Placements et Conseils
agence.ardois@axa.fr - N° ORIAS : 08045289

10, rue R. Schuman - 44210 PORNIC
02 40 82 20 05

3, pl. de l'église - 44320 ST-PÈRE EN RETZ
02 40 21 70 07

Estimation, achat, vente sur toute la Côte de Jade !!

AGENCE PRÉFAILLAISE PORT AUX GOTHS

34 Grande Rue - PREFAILLES
02 40 21 62 81
www.agence-prefaillaise.com

AMBULANCES PACAUD

Agrément 4403259

TAXI • 7j/7 • Toutes distances

8 Grande Rue - 44770 PRÉFAILLES **02 40 21 60 29**

LA PLAINE/MER • THARON • ST MICHEL

CHARPENTE • ESCALIER • MENUISERIE
SARL Pascal AVERTY

Menuiserie - Charpente - Escalier
Alu - PVC - Bois - Neuf et Rénovation
Aménagement des combles
Ossature bois - Bardage
8 place des Bergeronnettes - **PRÉFAILLES**
Tél. 02 40 64 51 66 - Fax 02 40 64 54 81
averty.pascal0866@orange.fr

RÉSIDENCE DE RETRAITE MÉDICALISÉE
Tél. 02 51 74 89 89
cg.acj@orange.fr
ACCUEIL CÔTE DE JADE

4, allée de la Piraudière
44770 LA PLAINE SUR MER

ÉDITO

- A la Une > Bilan à mi-mandat 2
- Les Finances communales 6
- L'Urbanisme et le Patrimoine 9
- L'Environnement 11
- Les Rendez-vous de l'été 14
- La Voirie, les bâtiments publics, le port 16
- L'Enfance 17
- Communication – Social - Cimetière 18
- L'École de voile 19
- L'Intercommunalité 20
- La Vie associative 22
- Les Informations pratiques 24
- Vos Services publics 26
- Les Établissements culturels et de loisirs 27
- L'Année celtique 28

Calendrier détachable des animations estivales en pages centrales

Directeur de la publication : Claude CAUDAL, Maire.

Rédaction et photos : Pascal LERAY, adjoint principal, chargé de la Communication et du Développement culturel.

Ont également participé à ce bulletin municipal : Élus, Services communaux et associations.

Photo couverture Voile « National 4000 » : Nolwenn FALCON, présidente du CNDP

Calendrier des animations : Pascal LERAY.

Réalisation, régie publicitaire et impression : Éditions Offset 5 – Rezé.

Tirage : 3000 exemplaires + 1000 exemplaires à part du calendrier des animations.

Dépôt légal : 3ème trimestre 2017

Chers Préfaillaises et Préfaillais,
Amis vacanciers,

Depuis trois ans, nous mettons en œuvre notre programme pour moderniser la commune dans le respect d'une gestion financière maîtrisée, du développement durable, de l'identité de notre station balnéaire familiale.

Nous nous efforçons d'améliorer la vie quotidienne, de développer notre commune de façon raisonnée et raisonnable.

Enfin, nous participons au développement de la solidarité intercommunale à différentes échelles.

Vous trouverez ci-après le bilan à mi-mandat selon la démarche suivante :

- Nous avions dit,
- Nous avons fait,
- Il nous reste à faire.

La mise en œuvre de notre programme ne se limite pas à la mandature présente. Certaines actions doivent s'inscrire dans la durée, tels la gestion de nos espaces naturels, l'embellissement de la commune par l'effacement de tous les réseaux aériens à terme.

Notre village Préfailles, depuis 1845, s'est construit autour d'une tradition : « l'accueil ». Depuis plus d'un siècle et demi, les Préfaillaises et les Préfaillais ont su selon les circonstances locales ou nationales respecter cette tradition.

La population de notre village évolue, se renouvelle, mais l'esprit de cette tradition demeure. Elle inspire l'action de la municipalité.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire,
Claude CAUDAL

À LA UNE !

> BILAN À MI-MANDAT

Le 30 mars 2014, les Préfaillaises et Préfaillais nous ont accordé leur confiance en nous demandant de prendre en charge l'avenir de leur village et de leur vie quotidienne. Ils nous ont choisis sur la base d'un programme que nous avons élaboré à leur intention, que nous avons développé pendant la campagne électorale et que nous avions dénommée :

« Préfailles AVEC VOUS, Autrement ».

Trois ans après notre élection, il est venu le temps de dresser un bilan à mi-mandat, en rappelant ce que nous nous étions engagés à faire, en reprenant ce que nous avons réalisé et en listant ce qu'il nous reste à entreprendre.

Pour réaliser ce programme, nous nous étions engagés à associer nos concitoyens et leurs compétences, aux projets communaux par la mise en place de commissions extramunicipales. Depuis trois ans, plus d'une dizaine de ces commissions, permanentes ou temporaires ont permis d'associer nos résidents à l'élaboration des projets communaux.

Les droits de la minorité ont été mis en œuvre au-delà des obligations légales : local, numéro de téléphone, droit d'expression dans les publications communales, participation aux commissions communales.

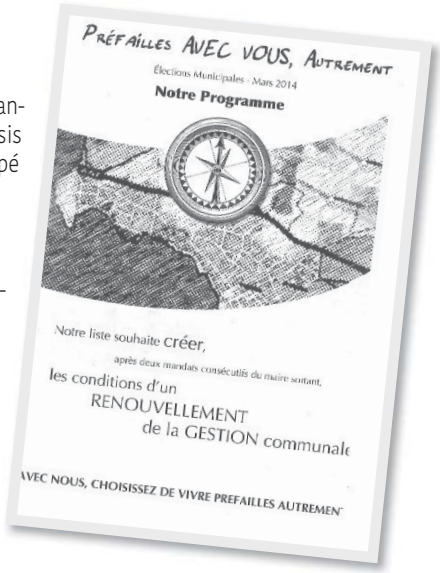

Profession de foi

1. CE QUE NOUS NOUS ÉTIONS ENGAGÉS À FAIRE (mars 2014)

1.1. LE BIEN VIVRE

1.1.1. Améliorer la vie quotidienne à Préfailles par :

- l'aménagement de la voirie communale et des espaces publics,
- l'amélioration de la propreté et de l'entretien,
- l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- la réorganisation des services municipaux,
- Le maintien des services publics et privés,
- le renforcement de la sécurité,
- la rénovation de l'école,
- en répondant aux besoins de la population,
- la mise en place d'une veille sociale,
- l'enrichissement de l'information communale.

1.2. L'ECONOMIE

1.2.1. Développer notre commune :

A) De façon raisonnée

- par des dépenses maîtrisées et la stabilité des taux d'imposition,
- en favorisant un investissement dynamique et productif,
- par la révision du Plan Local d'Urbanisme.

B) De façon raisonnable

- par une nouvelle politique culturelle,
- par la diversification et l'évolution des capacités d'accueil touristique,
- par l'aménagement d'une place du village,
- par la requalification de la zone artisanale,
- par le réaménagement du centre nautique et la sécurisation du plan d'eau,
- par l'aménagement des liaisons entre les trois pôles commerciaux : bourg, Pointe Saint-Gildas, Port-Meleu.

1.3. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1.3.1. Développer la solidarité intercommunale :

Favoriser la solidarité avec les autres communes de la Communauté de communes de Pornic et en particulier avec celle de La Plaine sur Mer, par une recherche constante de la mutualisation des moyens des services et par les transferts de compétences nécessaires, profitables au développement de nos communes.

« Moderniser la commune dans le respect d'une gestion financière maîtrisée du développement durable, de l'identité de notre station balnéaire. »

2. CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ (d'avril 2014 à mars 2017)

2.1. LE BIEN VIVRE

2.1.1. Améliorer la vie quotidienne :

A) La voirie communale et les espaces publics

- Réfection et enrobé sentiers Terres blanches et Terres noires,
- Etude du Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL),
- Mise en place de l'éclairage rue des Ajoncs et rénovation rue des Acacias,
- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage rue du Haut-Préfailles, place du Marché, avenue de la Plage Eric Tabarly, rue des Caves, rue des Mûres,

Accessibilité : > chapelle > école > Passerelle du centre nautique > Ecole rénovée > Modification du PLU

- Réfection de la rue du Barillet,
- Fiabilisation des réseaux d'eaux usées sur l'ensemble de la commune et extension du réseau chemin du Pignaud, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération,
- Hydrocurage de l'ensemble du réseau d'eaux pluviales.

B) Les espaces naturels publics

- Mise en œuvre du plan de gestion 2014/2019 de la Réserve naturelle régionale de la Pointe Saint-Gildas,
- Mise en œuvre du plan de gestion de la corniche de Port-aux-Goths à la Pointe Saint-Gildas, en collaboration avec Inséretz,
- Signature et mise en œuvre d'un plan de gestion de la coupure d'urbanisation entre Port-aux-Goths, la plage de l'Etang, entre le Conservatoire national du littoral, le Département de Loire-Atlantique, les communes de Pornic et de Préfailles,

Suppression des friches sur les parcelles communales (Bois Roux, chemin des Fossettes et à côté de l'ancien restaurant « La Frégate »).

C) La propreté et l'entretien

- Mise en place du plan de gestion différentiel (plan zéro phyto),
- Mise en place d'une brigade verte,
- Mise en place de bacs à marée et d'une signalétique.

D) Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- Audit sur l'ensemble des bâtiments publics de la commune en 2015,
- Mise en place d'un plan d'action sur la durée du mandat,

Ont été réalisées : les accessibilités de l'école, du Centre nautique, de la chapelle, l'accès à la Grande plage.

E) Bâtiments publics : économie d'énergie

- Réalisation d'un audit sur la consommation énergétique des bâtiments publics,
- Réalisation de travaux d'économie d'énergie sur le Centre nautique et l'école.

F) La réorganisation des Services municipaux

Elle s'est traduite par :

- La maîtrise de la masse salariale,
- La stabilité des effectifs,
- La titularisation des agents sur des postes pérennes,
- L'évolution des compétences,
- La fusion de certains services,
- La mise en place d'un document unique,
- Une mission d'inspection des Services techniques par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale,
- L'acquisition de véhicules électriques pour initialiser une démarche de développement durable aux Services techniques.

G) Le maintien des services publics et privés

- Suite à la création de l'Office de tourisme intercommunal de Pornic, l'Agence postale a été transférée en mairie,
- Grâce à la collaboration de propriétaires de locaux commerciaux, la municipalité a vu trois nouveaux commerçants s'installer dans le centre du village.

H) Le renforcement de la sécurité

- Emploi d'un ASVP en renfort du policier municipal en période estivale,
- Aménagement du local de la police municipale avec accès direct sur le parvis de la mairie,
- Mise en place d'une permanence le mardi pour accueillir nos concitoyens.

I) La rénovation de l'école

- Une première tranche de travaux a été réalisée en 2016, axée sur l'économie d'énergie et l'embellissement des classes.

J) En répondant aux besoins de la population

- Création du projet éducatif territorial (PEDT),
- Mise en place des temps d'activités périscolaires,
- Mise en place d'un transport le mercredi, gratuit pour les familles, pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à La Plaine sur Mer,
- Réalisation d'une enquête auprès de la population sur l'Habitat seniors et les besoins des services d'aide à la personne manquant sur notre commune,
- Cimetière :
  - Mise en place d'un règlement,
  - Mise en place de la procédure de relevage de tombes,
  - Création d'un nouvel ossuaire et d'une colonne de mémoire au jardin du souvenir,
  - Informatisation de la gestion du cimetière,
- Implantation du Mémorial dédié aux victimes du Lancastria à la Pointe Saint-Gildas.

K) Mise en place d'une veille sociale

La mise en place de cette veille sociale, grâce à la collaboration des différents acteurs publics et privés, permet d'anticiper les aides à apporter à nos concitoyens en difficulté.

L) L'information communale

- Création du bimestriel « Pref'infos »,
- Création du site internet communal (www.prefailles.fr),
- Pose de panneaux d'informations devant la mairie et au cimetière.

2.2. ECONOMIE

2.2.1. Développer notre commune

A) De façon raisonnée

- Sur le plan financier :
  - Les dépenses sont maîtrisées,
  - Stabilité des taux fiscaux de la commune,
  - Diminution de la dette,

> Travaux démarrage avenue de la Plage

> Véhicule électrique Brigade verte

> Ecole rénovée

- Mise en place d'un plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement.

- Les investissements communaux (Centre nautique, Place du village, école...) visent à conforter et développer l'activité économique de notre village,
- Le plan local d'urbanisme a été révisé et adopté à l'unanimité en décembre 2015. Il vise à assurer un développement communal modéré et maîtrisé,
- Création du lotissement « Hameau des hauts du Bois Roux »,
- Lancement des études sur l'urbanisation du secteur de la Croix Martin.

B) De façon raisonnable

- La politique culturelle d'animation de notre commune : deux axes de travail ont été mis en œuvre depuis trois ans :
  - Favoriser l'événement d'initiative publique ou privée, associant les commerçants, les associations et les services municipaux (Festival « Jazz à Préf, les Rencontres gourmandes « Une place à table »...),
  - Création d'un service « Animation » depuis le 1er janvier 2016 aux objectifs suivants :
    - Proposer des animations pendant toutes les vacances scolaires,
    - S'ouvrir davantage au grand public,
    - Optimiser l'Espace culturel,
    - Dans la mesure du possible, animer les 3 pôles : centre-ville, la Pointe Saint-Gildas et Port-Meleu,
  - Reprise en 2017 des Musicales de Préfailles (suite à la dissolution de l'association Da Camera),
  - Les nouveautés : Spectacles pour enfants, Concerts pop, Sonorisation du feu d'artifice, Rendez-vous de l'Hêtre, Salon des écrivains de la mer (lors de la Fête du port), Refondation du Festival de théâtre amateur, Concert de Noël...
- La diversification et l'évolution des capacités d'accueil touristiques :
  - La création de l'Office de tourisme intercommunal au 1er janvier 2016 permet l'accès à des outils nouveaux (centrale de réservation...) pour les professionnels (campings et hôtel) de notre commune.
- Nouvelle gestion des aires de camping-cars et de la borne de services avec la société Camping-Car Park.
- L'aménagement de la Place du village :
  - Les études de conception ont été réalisées et les travaux débuteront en novembre 2017.
- La requalification de la zone artisanale est engagée et se concrétisera en 2017. L'implantation d'une nouvelle entreprise a été signée en mars 2017. Mise en place d'une commission de travail extramunicipale en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Le réaménagement du port et la sécurisation du plan d'eau ont été réalisés en 2016 :
  - Rénovation du Centre nautique (capitainerie, école de voile, salle de convivialité),
  - Extension de la cale de mise à l'eau,
  - Rehaussement du musoir,
  - Refonte du plan de mouillage.
- Aménagement des liaisons entre les trois pôles commerciaux : bourg, Pointe Saint-Gildas et Port-Meleu :
  - La 1ère phase de la liaison bourg/Port-Meleu, concernant les rues des Mûres et des Caves, s'est terminée à la fin juin 2017 (enfouissement des réseaux, rénovation de l'éclairage public, voirie provisoire).

2.3. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2.3.1. Développer la solidarité intercommunale

- Création de l'Office de tourisme intercommunal au 1er janvier 2016,
- Création de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » au 1er janvier 2017,
- Création du Pôle économique et territoire ruraux (PETR) du Pays de Retz au 1er janvier 2017,
- Collaboration avec la commune de La Plaine-sur-Mer dans les domaines suivants :
  - Gestion des algues,
  - Collaboration entre la bibliothèque et la médiathèque,
  - Projet de sanitaire commun à la Prée,

Nota : A ce bilan, il faut ajouter ce qui n'était pas prévu, comme par exemple:

- L'acquisition de la grange Tabarly, avec l'aide de l'Agence foncière départementale,
- Les deux premières tranches de travaux sur la chapelle.

CE QU'IL NOUS RESTE À ENTREPRENDRE (d'avril 2017 à mars 2020)

3.1. LE BIEN VIVRE

3.1.1. Améliorer la vie quotidienne à Préfailles

A) La voirie communale et un espace public

- Outre l'entretien annuel, l'accent sera mis sur le secteur du village de la Pointe Saint-Gildas et sur notre réseau de chemins ruraux, dans les espaces naturels,
- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage de la liaison Bourg/Pointe Saint-Gildas,
- Mise en place de tests de plusieurs ralentisseurs, dans différents secteurs de la commune,
- Rénovation de la signalétique.

B) Les espaces naturels publics

- Etude du prochain programme d'action sur la Réserve naturelle régionale de la Pointe Saint-Gildas, à partir de 2019,
- Etude sur l'évolution du secteur de la Prée.

> Centre nautique en travaux

> Mémorial dédié aux victimes du Lancastria

> Fleurissement

C) La propreté

Poursuite de la mise en place du plan de gestion différenciée d'espaces publics

D) Accessibilité des personnes à mobilité réduite

- Poursuite du plan d'adaptation.

E) Bâtiments publics

- Rénovation du bâtiment des Services techniques,
- Création du hangar associatif,
- Nouvelle tranche de travaux sur la chapelle,
- Lancement de la réflexion sur le devenir de la grange Tabarly,
- Lancement d'une étude de rénovation de la Source à Port-Meleu,

F) Réorganisation des Services municipaux

- Optimisation de services en fonction des transferts de compétence à la Communauté d'agglomération,
- Plan de formation professionnel,
- Mise en œuvre du Document Unique,
- Mise en œuvre des résultats de la mission d'inspection sur les Services techniques,
- Lancement de l'étude sur la gouvernance du port et de l'école de voile.

G) Maintien des services publics et privés

- La municipalité maintiendra son effort pour inciter l'implantation de nouveaux commerçants dans les locaux vides à ce jour.

H) Renforcement de la sécurité

- L'accent sera mis sur la lutte contre les incivilités.

I) Rénovation de l'école

- Seconde tranche de travaux de rénovation de l'école, notamment en matière de sécurité,
- Mobilisation pour le maintien de la 3ème classe,
- Evolution du temps scolaire.

J) En répondant aux besoins de la population

- Mise en œuvre d'actions suite à l'enquête sur l'Habitat seniors et des services à la personne,
- Activités des adolescents, en mutualisation avec les communes de La Plaine-sur-Mer et Saint-Michel-Chef-Chef.

K) Information communale

- Nouvelle implantation de panneaux lumineux.

3.2. ECONOMIE

3.2.1. Développer notre commune

A) De façon raisonnée

- Sur le plan financier :
  - Poursuite du désendettement,
  - Maintien des taux fiscaux de la commune.
- Modification du PLU,
- Démarrage des travaux d'aménagement des secteurs des chemins des Agneaux et de la Croix Martin.

B) De façon raisonnable

- Sur le plan culturel et des animations, poursuite des orientations mises en œuvre depuis le début du mandat,
- Place du village : début des travaux en novembre 2017,
- Zone artisanale : début des travaux en 2018 (entrée de ville, rue de la Prée, rue du Docteur Drouart),
- Aménagement du port : lancement des études sur une éventuelle digue flottante,

Liaison Bourg, Pointe Saint-Gildas, Port-Meleu : fin des travaux de voirie Bourg / Port-Meleu ; début des travaux réseaux Bourg / Pointe Saint-Gildas.

3.3. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

3.3.1. Développer la solidarité intercommunale

Dans les 3 années à venir, la solidarité intercommunale, grâce à la création de la Communauté d'agglomération « Pornic agglo Pays de Retz », va se renforcer par :

- De nouveaux transferts de compétences, entre autres, le transport et la petite enfance,
- La mise en place du schéma de mutualisation.

Nous renforcerons la coopération entre les communes de La Plaine-sur-Mer et Saint-Michel-Chef-Chef.

Dans un contexte territorial évolutif, nous lancerons une étude sur l'avenir de Préfailles.

RÉUNION PUBLIQUE SAMEDI 22 JUILLET 2017

10h – Espace culturel de Préfailles

LES FINANCES COMMUNALES

Adjoint référent Piérick CARDINAL

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Le compte administratif représente l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2016. La commune de Préfailles gère 5 budgets : Le budget principal, le budget du port de la Pointe Saint-Gildas, le budget de l'école de voile, le budget du lotissement du Bois Roux, le budget des panneaux photovoltaïques.

LE BUDGET PRINCIPAL

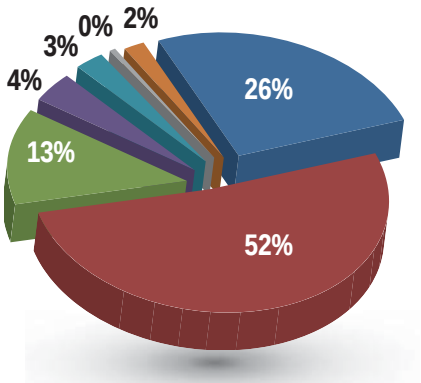

Dépenses de fonctionnement : 2 325 433 €

- Charges à caractère général : 606 543 €
- Charges de personnel : 1 206 624 €
- De produits : 302 775 €
- Autres charges de gestion courante : 99 940 €
- Charges financières : 56 643 €
- Charges exceptionnelles : 2 065 €
- Opérations d'ordre entre sections : 50 926 €

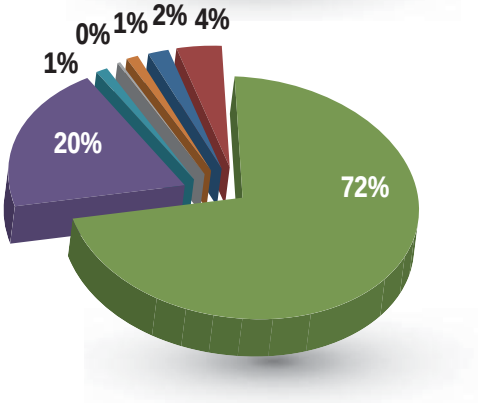

Recettes de fonctionnement : 2 599 578 €

- Atténuation de charges : 54 142 €
- Produits divers : 95 820 €
- Impôts et taxes : 1 866 556 €
- Dotation et participation : 530 543 €
- Autres produits de gestion courante : 23 361 €
- Produits financiers : 1 116 €
- Produits exceptionnels : 28 037 €

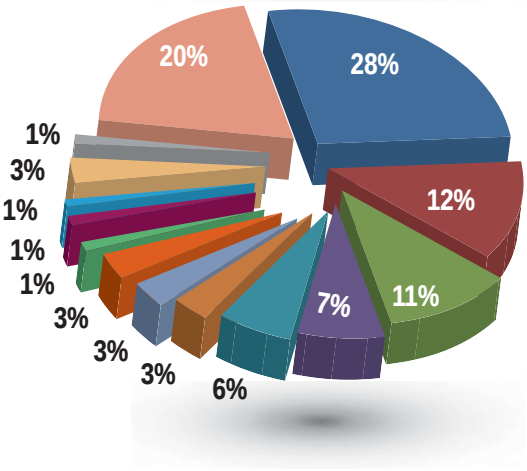

Dépenses d'investissement : 985 753 €

- École maternelle et primaire : 272 528 €
- Centre nautique : 122 116 €
- Voirie Réseaux Divers : 104 301 €
- Réserve naturelle régionale : 69 875 €
- Matériels Services Techniques / Mairie : 60 513 €
- Aménagement place du village : 32 085 €
- Bateaux école de voile : 25 615 €
- Bâtiments communaux : 32 942 €
- Acquisitions foncières : 12 380 €
- Aménagement des plages : 9 482 €
- Cimetière : 9 204 €
- Divers : 23 614 €
- Dépenses d'ordre d'investissement : 11 677 €
- Emprunts et dettes assimilées : 199 421 €

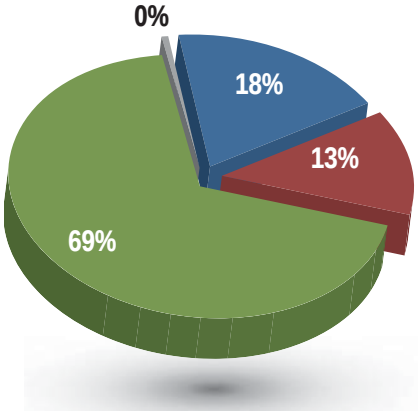

Recettes d'investissement : 927 550 €

- Subventions d'investissement : 170 208 €
- Dotations, fonds divers : 115 445 €
- Excédent de fonctionnement : 639 223 €
- Autres immo financières : 2 672 €

Le budget du port de la Pointe Saint-Gildas

DÉPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	72 265 €	Vente produits fabriqués, prestations	29 390 €
Charges de personnel	114 987 €	Autres produits de gestion courante	172 271 €
Charges financières et exceptionnelles	1 549 €	Produits exceptionnels	62 637 €
Opérations d'ordre	66 506 €	Opérations d'ordre	23 768 €
TOTAL DÉPENSES	255 307 €	TOTAL RECETTES	288 066 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations corporelles	0 €	Subventions d'investissement	252 015 €
Immobilisations en cours	878 308 €	Emprunts et dettes assimilées	605 000 €
		Réserves	116 805 €
Opérations d'ordre	23 768 €	Opérations d'ordre	66 506 €
TOTAL DÉPENSES	902 076 €	TOTAL RECETTES	1 040 326 €

Le budget de l'école de voile

DÉPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	17 242 €	Atténuation de charges	0 €
Charges de personnel	52 726 €	Vente produits fabriqués, prestations	70 149 €
Autres charges de gestion courante	2 841 €	Autres produits de gestion courante	3 000 €
Charges exceptionnelles	168 €		
TOTAL DÉPENSES	72 977 €	TOTAL RECETTES	73 149 €

Le budget du lotissement du Bois Roux

DÉPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	1 118 €	Opérations d'ordre	1 118 €
TOTAL DÉPENSES	1 118 €	TOTAL RECETTES	1 118 €

Le budget des panneaux photovoltaïques

DÉPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	248 €	Atténuation de charges	0 €
Charges de personnel	1 596 €	Vente produits fabriqués, prestations	11 250 €
Charges financières	1 114 €	Produits exceptionnels	0 €
Charges exceptionnelles	149 €		
Opérations d'ordre	10 035 €	Opérations d'ordre	2 482 €
TOTAL DÉPENSES	13 142 €	TOTAL RECETTES	13 732 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts et dettes assimilées	2 673 €	Subventions d'investissement	0 €
Opérations d'ordre	2 483 €	Opérations d'ordre	10 034 €
TOTAL DÉPENSES	5 155 €	TOTAL RECETTES	10 034 €

LE BUDGET **PRIMITIF 2017**

Pour l'année 2017, les orientations de l'équipe municipale présentées et approuvées lors de la réunion de Conseil Municipal du 31 mars 2017 sont les suivantes :

- Toujours dans un cadre financier contraint qui se manifeste par une baisse significative des dotations de l'Etat (90.000 € en moins par rapport à 2016), le Conseil municipal, conformément aux engagements électoraux, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ceux-ci sont donc identiques à l'année dernière :
  - Taxe d'habitation : 11,58%
  - Taxe foncière bâtie : 15,26%
  - Taxe foncière non bâtie : 43,53%
- Poursuite du désendettement de la commune :
  - A fin 2016, la dette de la commune de Préfailles s'élève à 2.392.304 € pour une capacité d'autofinancement brute* (CAF) de 325.071 €.
  - La capacité de désendettement (ratio : Dettes / CAF) de la commune est donc de 7,36 ans en 2016.

Capacité de désendettement

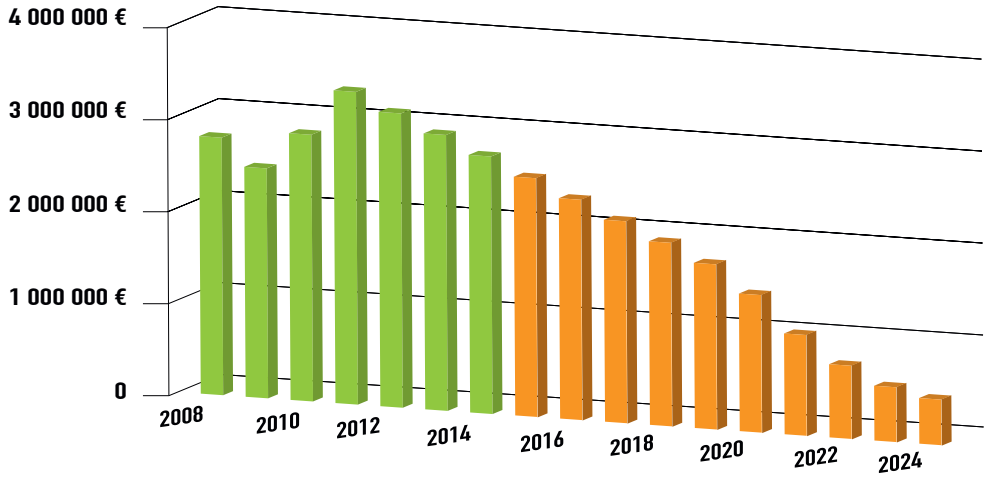

**Pour rappel, la capacité d'autofinancement est égale aux recettes de fonctionnement, diminuées des dépenses de fonctionnement, en excluant les opérations d'ordre.*

L'URBANISME ET LE PATRIMOINE

Adjoint référent Liliane SAGER

ABATTAGE D'ARBRES

Préfailles est une commune où la végétation a une place importante. Les arbres participent au cadre de vie privilégié des habitations. En bord de mer ou à l'intérieur des terres, les arbres ont de nombreux atouts : ils participent au confort de vie (vent, ombre...), apportent une ambiance particulière dans les jardins, abritent une faune et une flore locale.

De plus, les boisements élaborent une trame végétale commune autour de constructions très différentes, ils créent une identité forte et sont à la base de l'image balnéaire de Préfailles. Sans ses arbres, Préfailles n'a pas le même visage.

La Commune de Préfailles est très attentive à la préservation des espaces boisés au sein de l'urbanisation. Tout abattage d'arbre doit faire l'objet d'une demande en mairie (formulaire disponible à l'accueil). La place de l'arbre dans son contexte urbain, la sécurité des habitants, la santé de l'arbre sont des éléments pris en compte dans la décision. Tout abattage autorisé est compensé par la plantation de même essence ou similaire.

Pour toute information sur les espèces à privilégier ou à éviter, des documents sont disponibles en mairie ou sur le site internet www.prefailles.fr

PROJET DE LA PLACE DU VILLAGE

Point central du bourg de Préfailles, la place du Marché et l'avenue de la Plage Éric Tabarly font l'objet depuis un an d'études pour leur réaménagement. Le cabinet de paysage CAMPO de Nantes a été choisi pour donner à cet espace et à l'ouverture vers la mer la qualité qu'ils méritent. Plusieurs réunions avec les riverains, associations et commerçants ont permis de mettre au point un schéma de fonctionnement, puis de travailler sur la concrétisation de ces idées. L'aménagement de la rue du Haut-Préfailles est venu se greffer à ce projet, afin d'apporter une cohérence à la descente vers l'océan.

Le projet veut faciliter les déplacements piétons, notamment vers la plage. La place du Marché se verra donner une véritable image de place, dans son revêtement et son aménagement simple. La circulation sera pacifiée afin de donner une plus grande place aux piétons et aux diverses manifestations.

Les abords de la chapelle seront revus pour lui offrir un véritable parvis. L'une des autres grandes orientations sera le déplacement de l'avenue de la Plage et de ses stationnements le long des habitations pour permettre à l'espace enherbé des Communs de se développer en pente douce jusqu'à la voie. Cet espace dunaire sera parsemé de cheminements et de placettes permettant d'accueillir boulistes ou expositions

Le début des travaux est prévu pour l'automne 2017 ; ils se dérouleront en plusieurs phases : la rue du Haut-Préfailles de novembre 2017 à avril 2018 (reprise du réseau d'eaux pluviales et aménagement de la voirie), la place du Marché de novembre 2018 à avril 2019, et l'avenue de la Plage Éric Tabarly en 2 phases de novembre 2019 à avril 2020 et de novembre 2020 à avril 2021. Aucun chantier n'aura lieu lors des saisons estivales.

LOTISSEMENT
DE LA CROIX MARTIN

Entre les rues de Quirouard et de la Renaudière, au nord-est du centre de Préfailles, le quartier de la Croix Martin a été identifié lors de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) comme un secteur d'urbanisation future. La Société d'Équipement de Loire-Atlantique (SELA) travaille actuellement avec le cabinet d'architectes AUP de Nantes au diagnostic de cet espace, dans l'objectif de réaliser un nouveau quartier sur ces 5 hectares.

Une première visite rassemblant les propriétaires des terrains concernés, les riverains en contact direct avec le futur lotissement et l'équipe de Maîtrise d'œuvre a eu lieu fin mars sur le site. Une commission extramunicipale a été mise en place sur ce sujet afin d'accompagner la Maîtrise d'œuvre et la Mairie dans ces choix pour ce nouvel espace.

MODIFICATION DU PLU :
LOTISSEMENT DU BOIS ROUX

Lors de la révision du PLU en 2015, les règles d'urbanisme ont été modifiées sur plusieurs zones de la commune, notamment sur le secteur du lotissement du Bois Roux, au nord de Préfailles. Ce projet, réalisé par les coopératives GHT, a fait l'objet de plusieurs phases, avec un lotissement communal en 2012, la construction de logements sociaux en 2012 également et, enfin, la création de lots à bâtir pour des personnes avec plafonds de revenus.

Cette dernière phase a été réalisée après dépôt d'un Permis d'Aménager en 2015, sous l'ancien Plan local d'urbanisme, qui fut accepté le 18 mars 2016 sous le nouveau PLU.

Ainsi, les nouvelles règles d'implantation se trouvent être en contradiction avec la largeur des parcelles créées. La commune de Préfailles a lancé une modification simplifiée du PLU qui a été mise à disposition du public du 12 mai au 12 juin 2017.

La vente des lots du lotissement du Bois Roux se poursuit, avec 3 lots vendus sur les 12 parcelles. Le programme comprend 9 terrains à bâtir et 3 logements en primo-accession, destinés aux familles, aux jeunes et aux locataires HLM qui souhaitent devenir propriétaires. Pour tout renseignement sur ces terrains à bâtir, contactez :

Lot	Prix TTC
1	*45 000 €*
2	*45 000 €*
3	*45 000 €*
4	*45 000 €*
5	*45 000 €*
6	*45 000 €*
7	*35 000 € (vendu)*
8	*29 900 € (vendu)*
12	*35 000 € (vendu)*

Maisons de l'Atlantique

Agence de SAINT-BRÉVIN-LES-PINS

TEL : 02 40 64 98 85

Agence de la BERNERIE-EN-RETZ

TEL : 02 51 18 16 86

Les agences immobilières préfaillaises

Starco Immobilier

TEL : 02 40 64 56 56

Meriau Immobilier

TEL : 02 40 21 09 09

Agence immobilière Port aux Goths

TEL : 02 40 21 62 81

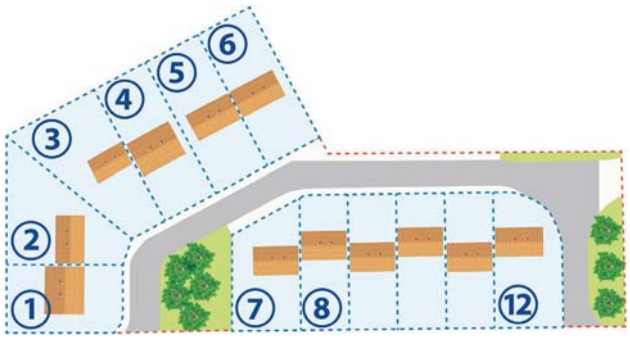

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE POINTE SAINT-GILDAS

L'HEURE DU BILAN À MI-PARCOURS !

Depuis la labellisation de la Pointe Saint-Gildas en RNR, le site est devenu un bel exemple de développement durable à l'échelle communale et même à l'échelle du Pays de Retz. Réussir à concilier l'accueil du public et conserver des milieux rares à l'échelle régionale était un pari osé ; il a été relevé ! Aujourd'hui, nous avons ce recul sur trois ans ; il reste encore beaucoup à faire, mais les premiers résultats sont encourageants.

L'ensemble des actions prévues dans le plan de gestion 2014-2019 pour ces 3 premières années ont été réalisées intégralement.

Le maintien des écosystèmes et de l'accueil du public ont été réalisés, cela s'est traduit par la restauration des sentiers, la pose de panneaux, de bornes et de chicanes, le changement des clôtures... Une gestion particulière a été menée pour la conservation des habitats, notamment pour la pelouse à Isoète épineux qui a vu sa surface augmenter en 3 ans (chiffres ci-contre). Le maintien des landes est également l'un des objectifs du plan de gestion : près de 900 m² d'ajoncs ont été supprimés pour laisser les bruyères se développer et mener une gestion pastorale avec le troupeau de moutons d'Ouessant.

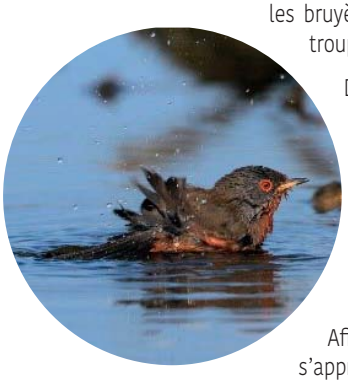

D'un point de vue de l'amélioration des connaissances, des inventaires sur les oiseaux, les reptiles, les insectes et autres arthropodes ont été réalisés. Pour information, l'année dernière un inventaire sur les araignées a permis de mettre en avant la présence de 114 espèces, dont l'une d'elles, Dysdera fuscipes, est la première mention au niveau régional. Cette espèce fera l'objet d'un article scientifique dans une revue spécialisée.

Afin de vulgariser toutes ces informations et pour que le public s'approprie le site sous un autre angle, des visites guidées sont proposées par le Conservateur de la réserve tout au long de l'année, de mars à septembre. Les prochaines auront lieu le samedi 12 juillet, le mercredi 9 août, le samedi 12 août et le samedi 16 septembre.

➦ **Renseignement et inscription :** au 02 40 21 60 37 ou environnement@prefailles.fr

Vous pouvez suivre l'actualité de la réserve sur facebook : https://www.facebook.com/R%C3%A9serve-naturelle-r%C3%A9gionale-Pointe-Saint-Gildas-775380422592853/

EVOLUTION DES CHIFFRES ENTRE 2014 ET 2017 :

Amélioration des connaissances :

- 341 espèces végétales (220 en 2014)
- 421 espèces animales (161 en 2014)
- 47 espèces de champignons (aucun répertorié en 2014)

Aménagement du territoire :

- 1 900 m de sentiers rénovés
- 170 m de sentiers supprimés
- 9 chicanes installées
- 8 bornes rappelant la réglementation
- 2 totems

Gestion du site :

- Augmentation de la surface de la pelouse à Isoète épineux passant de 386 m² à 441 m².
- Suppression de 900 m² d'ajoncs au profit de la bruyère cendrée et ciliée

Sensibilisation du public (inscription aux visites guidées) :

- 2015 : 70 personnes
- 2016 : 127 personnes

Visiteurs à l'année :
entre 350 000 à 500 000 personnes

Création d'une exposition :
10 kakémonos et 50 photos

L'ENVIRONNEMENT

Adjointe référent Liliane SAGER

UNE CAMPAGNE POUR LA PROPRETÉ SUR PRÉFAILLES

En 2017, la réorganisation du service technique a permis la création d'une brigade verte. Composée d'un agent à l'année et d'un renfort l'été, elle a pour mission le ramassage des papiers et autres déchets sur la voie publique, le nettoyage des sanitaires, l'entretien du cimetière... Cette action est confortée par la mise en application du plan de gestion différenciée réalisé par le bureau d'étude Horizonova en 2016 – 2017. Pour pallier à l'interdiction des produits phytosanitaires dans les lieux publics, le service technique s'est doté de matériel dit « alternatif », à l'image du désherbeur thermique illustré ci-contre. Le matériel électroportatif (réciprocateur) évolue également, il passe du thermique à l'électrique. C'est-à-dire que la commune limite les dépenses en intrant (essence) et contribue à une meilleure qualité de l'air.

La pose de bacs à marée sur 7 plages de la commune entre Port-aux-Anes et Port-Meleu a pour objectif d'interpeler les promeneurs afin de les inciter à ramasser les déchets sur la plage et de les déposer à l'intérieur.

Face au constat de l'augmentation des déjections canines dans les lieux publics, la commune a mis en place une **campagne d'affichage** pour rappeler les propriétaires qu'ils sont responsables des excréments laissés par leurs animaux. A cette occasion, il est rappelé que la commune met à disposition des « sacs à crottes». Pour cela, il faut venir les retirer à l'accueil de la mairie ou au centre nautique.

PROCESSIONNAIRE DU PIN : LA CAMPAGNE DE LUTTE 2017

Cette année encore, la FDGDON44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) va organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

De septembre à fin décembre, la FDGDON interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de la mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles. Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringe), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention doivent s'inscrire en mairie avant le 01 septembre 2017.

Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la FDGDON 44 au 02 40 36 83 03 ou consulter le site www.fdgdon44.fr

Informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire, les bacs de Loire et les ponts de Mauves-sur-Loire :

inforoutes.loire-atlantique.fr

FAUCHAGE RAISONNÉ : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.

Le Département assure la modernisation, l'aménagement et l'entretien des 4 300 km de routes départementales de Loire-Atlantique. Pour préserver l'environnement, une démarche de fauchage raisonné des accotements est mise en place chaque année au printemps.

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés…) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc de réduire le coût pour la collectivité.

Quelles sont les périodes de fauchage ?

Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- début mai, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées,
- début juin, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- à partir du 15 septembre, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

Les agents du Département entretiennent le réseau routier pour garantir votre sûreté. Merci de veiller à la sécurité de chacun en réduisant significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.

PLAN DE GESTION PORT AUX GOTHS

La commune de Préfailles travaille en partenariat avec le Conservatoire du littoral et le Département de la Loire-Atlantique pour mener à bien le Plan de gestion de gestion « Port aux Goths – Portmain ». Dans le cadre de ses missions, la commune a en charge le maintien de l'accessibilité des secours sur le site et l'entretien des sentiers de randonnée. Deux pontons ont ainsi été restaurés au début de l'année 2017. L'entretien des sentiers se traduit par une coupe annuelle de l'herbe et une taille des arbustes en bord de chemin. Depuis quelques années, des pare-feu et des placettes de retournements ont été créés afin de permettre l'accès des secours sur ce secteur préservé.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ETE

Élu référent Yannick LEMINOUX

Outre les joies de la plage, de la pêche à pied, des promenades en bord de mer, la commune de Préfailles vous propose de passer une saison animée, entre concerts, pièces de théâtre, expositions, spectacles pour enfants, sport, etc. Bref, de quoi passer un été de fête ! Retrouvez ci-après les grands rendez-vous de vos vacances.

LE FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Du 21 au 24 août à 21h : 9ème édition du Festival de théâtre amateur de Préfailles à l'Espace culturel. Entrées gratuites, dans la limite des places disponibles (ouverture des portes à 20h30). A l'issue de la dernière représentation, remise du prix du public (trophée).

- **Lundi 21 - L'Allemand dans le placard** - (comédie, tragédie grecque), par la Compagnie Théâtre de La Bernerie-en-Retz ;
- **Mardi 22 - Les G** - (farce tragique), par la Compagnie du Noyau de Fontenay-le-Comte ;
- **Mercredi 23 - Le Goéland voyageur** - (comédie avec chants), par la Compagnie Même à trois de Vertou ;
- **Jeudi 24 - La Bonne adresse** - (comédie de boulevard), par le Théâtre Saint-Père (TSP) de Saint-Père-en-Retz.

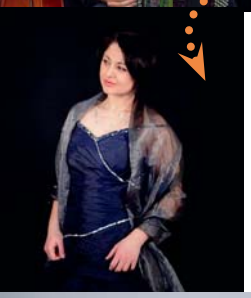

LES MUSICALES DE PRÉFAILLES NOUVELLE FORMULE

La commune remercie l'association Da Camera qui a créé et porté « Les Musicales de Préfailles », pendant 9 ans. Après l'arrêt de l'activité de l'association en novembre 2016, la municipalité a décidé de reprendre l'organisation de cette manifestation, sous une nouvelle formule. Ainsi, l'édition 2017 se déroulera du jeudi 27 au samedi 29 juillet et proposera 4 concerts à l'Espace culturel de Préfailles. Ne manquez ce bel événement culturel (billetterie ouverte en mairie) !

Le Programme

- **Jeudi 27 juillet à 21h - Quatuor Ellipsos**

«Sax & Gospel» est un concert, acoustique et a cappella consacré aux musiques d'Hier et d'Aujourd'hui. La singularité réside dans la formation en quatuor vocal et saxophones où se mêlent la « Toccata et Fugue » de Johann Sébastian BACH, « Fugua 1 » la célèbre Toccato pour orgue de Charles Marie-Widor, le « Choral Orné » et « Aria » de J.S. Bach, les cahiers de Louis Vierne, en passant par le « Clair de Lune » de Debussy, alterné avec des airs célèbres de Gospel (« Amazing grace », « Down by the riverside », « Oh When the Saints...). Un concert généreux, flamboyant et élégant.

- **Vendredi 28 juillet à 11h - Carte blanche aux élèves de Slava KAZYKIN** - de l'école de musique de Pornic.
- **Vendredi 28 juillet à 21h - Récital lyrique « Les nuits enchanteresses »** - d'Aurore NOYEL

Aurore NOYEL est diplômée du Conservatoire de Nantes, avec les félicitations du jury. Elle a débuté le chant à 10 ans, dans une chorale nantaise. Son talent lui permet d'évoluer dans divers univers musicaux, depuis le récital dédié à la musique classique ou à l'opéra jusqu'au programme puisant à la fois dans le lyrique, le jazz et les variétés internationales. Quelques titres du récital : « Après un rêve » de Gabriel Fauré, « Ave Maria » de Charles Gounod, « L'amour est enfant de bohème » de Georges Bizet, « Feeling good » de Nina Simone, « Calling you », extrait du film "Bagdad Café". Elle sera accompagnée par Nelly ABRAN au piano et Stéphane MAUGENDRE au saxophone.

- **Samedi 29 juillet à 21h - Ensemble Improvisation**

Le concert « Les Grandes musiques de l'Europe » a déjà été vu, entendu et applaudi par plus de 100.000 mélomanes en France. La particularité de « l'Ensemble Improvisation » est d'associer l'accordéon aux instruments plus classiques que sont le violoncelle et la clarinette. Le trio, salué par la critique, se réunit pour partager la musique sacrée et classique, dans un projet artistique ambitieux, humble et généreux. Seront au programme : « La Symphonie du Nouveau monde » de Dvorak (intégrale), « Aria » de J-S. Bach, « Les 4 saisons » (le Printemps et/ou l'Hiver) de Vivaldi, « Concerto » de Blin, « Marche de Radetsky » de Strauss.

La commune remercie pour leur soutien financier : le Conseil régional des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire-Atlantique.

SPECTACLES POUR ENFANTS

Cet été, les enfants pourront aussi profiter d'une programmation spécifique avec deux spectacles féériques, plein d'humour et d'aventure. Leurs grands-frères et sœurs, et leurs parents prendront tout autant de plaisir à les accompagner !... Entrée gratuite à l'Espace culturel (dans la limite des places disponibles).

- **Mardi 18 juillet à 18h - Rêve de sorcières** - (les contes du bout de la langue) par l'Atelier du livre qui rêve, compagnie de La Bernerie-en-Retz. Une promenade étrange et onirique parmi les personnages des contes de fées et de la littérature jeunesse, pour sauter à pieds joints dans le monde du fantastique, pour rire, frissonner et jouer à se faire peur... Tout public.
- **Mardi 8 août à 18h - Panique dans la forêt** - (conte, théâtre d'ombres et chansons) de Dominique GAULTIER, par la Compagnie « Théâtre le Petit lait » de Carquefou. Tout public à partir de 3 ans.

Tarifs

10 € la place, 25 € le pass 3 spectacles du soir, 7 € pour les enfants jusqu'à 10 ans. Entrée libre au concert-apéritif de 11h (participation « au chapeau »).

Renseignements et billetterie

Mairie de Préfailles
Tél. 02 40 21 60 37
e-mail :
communication@prefailles.fr
ou mairie@prefailles.fr

LES CONCERTS DE L'ÉTÉ

Ne manquez surtout pas vos concerts d'été en extérieur sur podium, place du Marché. Ils sont gratuits et accessibles pour toute la famille. Une belle façon de se détendre, de s'amuser, de danser et de profiter d'un bon rafraîchissement en terrasse ! Pour vous familiariser avec les différents groupes, retrouvez-les sur leur site internet ou sur You Tube ; vous ferez sensation en reprenant en chœur leurs chansons !...

• **Vendredi 21 juillet à 21h :** « **CATSFOOD** » (rockabilly, reprises des années 50 et 60). Avec le chanteur Jan Max, bien connu des Préfaillais.

• **Jeudi 3 août à 21h :** « **LEONIE** » (pop folk). Après la signature de son contrat professionnel chez Universal Music, le trio revient par amitié à Préfailles. A ne pas manquer ! Clips à découvrir sur www.leoniemusique.com.

• **Vendredi 11 août à 20h30 :** soirée chants de marins avec « **Les Gaillards d'Avant** » de Préfailles (www.lesgaillardsdavant.com) et « **Dégâts d'chez nous** » de Batz-sur-Mer (http://degadchenous.over-blog.com/).

• **Vendredi 18 août à 21h :** « **KIZ** » (électro pop). Le groupe événement de l'été à découvrir sur www.kizmusique.com.

LA FÊTE DU PORT

Samedi 5 août, le port de la Pointe Saint-Gildas revêtira son costume de fête. On viendra y célébrer en nombre les marins et se souvenir aussi de ceux qui ont péri en mer. Ce traditionnel rassemblement populaire attire toujours des milliers de promeneurs. Cette année encore, le programme des animations ne manquera pas de sel ! Il sera aussi bien sur terre que sur mer...

• **De 9h à 19h - Village expo** - artisans, accastillage, artistes du bord de mer, produits du terroir, marché de créateurs ; puces marines (ventes d'occasion de particuliers à particuliers).

• **De 9h à 19h - 2e Salon des écrivains de la mer** - salle de convivialité du Centre nautique.

• **De 10h à 19h - Promenades en bateau.**

• **A 10h15 - Jet de la gerbe en mer** - en mémoire des marins disparus.

• **11h - Messe en plein air.**

• **A partir de 12h - Restauration** - « sardinade », buvette.

• **A 14h - Chants de marins** - avec « Les Gaillards d'Avant » de Préfailles (sur podium).

• **A 15h - Musique folk celtique** - avec le « Groupe Aelig » de Saint-Nazaire (sur podium).

• **A 16h - Démonstration de chiens de sauvetage** - avec l'association ACSA d'Angers.

• **A 17h15 - Musique folk celtique** - avec le « Groupe Aelig » de Saint-Nazaire (en déambulation.

Inscriptions au Village expo et aux puces marines en mairie, auprès du Service Développement culturel (dans la limite des places disponibles), tél. 02 40 21 60 37 ou communication@prefailles.fr.

ET AUSSI

Feu d'artifice, Foulées préfaillaises, expositions, beach-volley, conférences, spectacle de magie, régates, marché des créateurs d'art, tournois de tennis, brocantes et braderies des enfants, etc.

Programme complet dans le calendrier des animations. Tout renseignement auprès du Service Développement culturel en mairie, tél. 02 40 21 60 37.

LE RENDEZ-VOUS DE L'HÊTRE

Le titre de cette exposition collective (qui rassemble des peintres, photographes et sculpteurs, professionnels et amateurs) fait écho à la racine du mot « Préfailles » qui viendrait de Pratum Fagi : « Pré au Hêtre » (pratum : « pré », et fagus : « hêtre », le mot fagus ayant évolué au fil des siècles en faye, fau, faou, etc., donnant en 1598 le nom de Prefail au village, devenu aujourd'hui Préfailles(1). La 4ème édition se déroulera du lundi 31 juillet au dimanche 6 août dans les salles communales de la Grande Rue. La salle René Deffain, à côté du bureau d'information touristique, la salle du conseil municipal, à la mairie, et la salle des expositions du cinéma, située dans la cour du cinéma l'Atlantique, accueilleront les œuvres d'une trentaine de peintres et sculpteurs (3 par artistes). Entrée libre et gratuite/rencontre avec les artistes qui tiennent eux-mêmes les permanences. Les promeneurs découvriront des reproductions de 15 photographes, en extérieur, sur un parcours artistique en bord de mer, allant de Port-Meleu à la Pointe Saint-Gildas (les 45 photos seront visibles au-delà du Rendez-vous de l'Hêtre jusqu'au dimanche 20 août). D'autres toiles et photos seront exposées dans des commerces de la commune. Dépasser le local, offrir des modes d'expression ou cohabitent différents supports, s'interroger les uns les autres sur nos propres volontés artistiques, c'est avant tout le souhait de la ville de Préfailles dans la coordination de cette exposition collective.

La commune remercie ses partenaires : Société AIBC Paris, Crédit Mutuel Pornic/Nantes, Entreprise CIVEL Préfailles, Laser Trophée Pornic, Imprimerie Nouvelle Pornic ; et les commerçants de Préfailles qui lui apportent un soutien indéfectible : le magasin SPAR, les boulangeries de la Pointe et Fournil du centre, les cafés-restaurants l'Entre-Potes, le Saint-Paul, l'Estaminet, la brasserie La Flottille et la charcuterie VILAINE.

(1) Source : http://retz-info-histoire.over-blog.com.

LE CORSO FLEURI

Le Corso fleuri est l'un des événements majeurs des manifestations estivales. Il en sera cette année à sa 40ème édition. Et si on le retrouve dans la plupart des communes côtières de la Côte de Jade, en été, la particularité à Préfailles est que ce corso fleuri se déroule en nocturne. Habitants de la commune et des environs, vacanciers ou de passage, vous serez une nouvelle fois plusieurs milliers, si le temps est de la partie, à vous masser sur le bord des rues du centre-ville ou grimpés sur un rebord de mur, perchés sur un balcon... pour admirer et applaudir les chars, fanfares, majorettes et autres troupes qui défileront le mardi 15 août. Au départ de la corniche du Pilier et du bas de l'avenue de la Plage Eric Tabarly, le parcours empruntera ensuite la Grande rue, la rue de la Mairie, la rue Chauvet, la rue du Haut-Préfailles, la place du Marché, pour un retour sur l'avenue de la Plage. Pendant les deux heures environ que devrait durer le cortège, le public appréciera le travail de longue haleine réalisé par les carnavaliers, tous bénévoles, qui, d'une saison à l'autre, jouent de leur imagination pour apporter à chacune de leurs sorties nouveauté et originalité. La troupe locale Carnapref présentera son nouveau char animé, inspiré du film d'animation « Rio ». Les reines de la Communauté de communes de Pornic apporteront leur éclat supplémentaire à la fête. Défilé à partir de 21h30.

LA VOIRIE, LES BÂTIMENTS PUBLICS, LE PORT

Adjoint référent Jean-François DUPIN

RUES DES MÛRES ET DES CAVES

Les travaux de reprise du réseau d'eaux pluviales et d'effacement des réseaux aériens ont été effectués avant la saison. La chaussée a bénéficié d'un nouveau revêtement (bicouche). L'éclairage public, nouveau lui aussi, fonctionne avec un système de détection.

LES AIRES DE CAMPING-CARS

La commune a confié la gestion de ses deux aires de camping-cars des Pinettes (Pointe Saint-Gildas) et de Biochon (Côte sauvage) à la société Camping-Car Park de Pornic (un barriérage et une vidéo-surveillance ont été installés), ainsi que la gestion de la « borne services » de la rue de la Prée (une autre borne de même type est installée aux Pinettes). La municipalité espère que ces aménagements apporteront toute satisfaction aux usagers de passage sur son territoire.

L'ÉCOLE PUBLIQUE « LES PETITS MOUSSES »

La 2ème tranche de rénovation de l'établissement scolaire débutera à l'automne. Sont prévus : le remplacement des deux portails bleus donnant sur la rue Chauvet, afin de sécuriser les enfants et d'être en adéquation avec le plan vigipirate ; la peinture du couloir en rez-de-chaussée du bâtiment longeant la rue (classes des élèves du primaire et de l'accueil périscolaire). La procédure est en cours d'appel d'offres.

LA MICRO-CRÈCHE « LA GARE DES MINI-MOUSSES »

Des travaux d'isolation et de remplacement des huisseries seront entrepris en fin d'année (Noël). La procédure est en cours d'appel d'offres.

LES SERVICES TECHNIQUES

Acquisition de matériel « zéro phyto » et d'un véhicule électrique de type Goupil G3, avec son pack batterie (pour un montant de 9.765,60 €) pour la Brigade verte.

Des travaux de protection contre l'érosion ont été réalisés à Port-Meleu, sur le mur jouxtant les cabines de plage.

LE PORT DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Les travaux de mise en sécurité du plan de mouillage, en vue de la saison estivale 2017, ont pris fin courant juin. Ils étaient confiés à l'entreprise « Celtic Marine Services » de Piriac, pour un montant de 93.600 € HT. La commune remercie Monsieur Ludovic HELIAS et son équipe pour le travail accompli. Le nombre d'emplacements dans le port s'élève aujourd'hui à 286 places.

Le pourtour de la Pointe Saint-Gildas est maintenant visible en direct sur Internet grâce à l'installation d'une Web Cam par l'Office de tourisme intercommunal de Pornic. Une station météo a également pris place sur la capitainerie du port.

LA CHAPELLE

La porte d'entrée du transept droit de la chapelle a été remplacée et une rampe a été posée, dans le cadre de la mise aux normes handicapés des bâtiments publics. Le coût de ces travaux s'élève à 10.358,27 € TTC.

LE PAVILLON BLEU D'EUROPE

Pour la 15ème année consécutive, la commune de Préfailles est labellisée « pavillon bleu d'Europe pour ses plages de l'Anse du sud et de Port-Meleu. Le drapeau n'est pas hissé cet été à la Grande plage, en raison d'un mauvais prélèvement survenu en 2016 qui nuit à sa reconnaissance environnementale et touristique, mais que les Préfaillais et baigneurs se rassurent, ceci n'est que temporaire ; la qualité de l'eau est aussi au rendez-vous de votre saison 2017 !

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

En novembre, des travaux de sécurisation et de fiabilisation (système de transfert des eaux usées) seront entrepris à Port-Meleu, Grande plage, Narjaghan et la Raize, afin d'éviter les risques de mauvais rejets en mer qui pourraient porter préjudice à la qualité des eaux de baignade.

L'ENFANCE

Adjointe référent Marie-Pierre FALCON

DES « PETITS MOUSSES » FIERS DE LEUR ÉCOLE

C'est la seule école à Préfailles. Outre ses missions d'enseignement, d'éveil, de socialisation et d'apprentissage au langage, à l'écriture, à la lecture et au calcul, elle offre de nombreuses activités pédagogiques et ludiques. L'école « Les Petits Mousses » accueille les enfants, dès deux ans et demi. Pour l'année scolaire 2016-2017, l'effectif était de 55 élèves répartis sur 3 classes multi-niveaux : la maternelle, les CP-CE1, et les CE2-CM1 et CM2.

Beaucoup d'enfants déjeunent au restaurant scolaire. Les plus petits se mettent à table plus tôt que les plus grands, pour respecter le calme dont ils ont besoin. Le tarif actuel est fixé à 2,60 €. Les repas sont confiés, depuis la dernière rentrée, à la société API ; ils sont cuisinés à Bouguenais, par les Apprentis d'Auteuil, et livrés par liaison froide.

Un accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h à 9h et le soir de 16h30 à 19h ; il permet aux parents, d'amener leurs enfants plus tôt le matin dans l'établissement et/ou de les reprendre plus tard le soir. La participation des familles est calculée selon le quotient familial fixé par la CAF.

Depuis la rentrée de septembre 2014, la nouvelle réforme sur les rythmes scolaires est en vigueur. Ainsi, les enfants ont cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h15 à 16h30, le mercredi de 9h à 12h, les temps d'activités périscolaires (TAP) ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h20 à 14h05. Les enfants sont répartis dans 4 ateliers, selon leur choix dans la mesure du possible, leur offrant un moment de loisirs et de détente : chant, danse, théâtre, dessin, lecture, créativité, sports... Les tout-petits et les petits de la maternelle, n'y participent pas. Une sieste leur est proposée. Elle débute à l'heure des TAP et se prolonge au-delà. Les enfants sont surveillés par une ATSEM communale.

Le mercredi, puisque pas de restaurant scolaire, quelques enfants dont les parents travaillent sont transportés par un taxi (non facturé aux familles), jusqu'au centre de loisirs de La Plaine-sur Mer, où ils déjeunent avant de partager des animations l'après-midi.

Les mardis et jeudis, après le déjeuner ou après la classe, pendant 45 minutes, les professeurs apportent un soutien scolaire gratuit aux enfants en difficulté.

Dès 5 ans, les « Petits Mousses » sont initiés à la natation à l'Aquacentre de Pornic. Les élèves de CM1-CME, voire CE2, bénéficient de séances de voile au Centre nautique de la Pointe Saint-Gildas. Ces activités sont entièrement prises en charge par la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

Enseignants et Élus travaillent en lien étroit ; un agent communal a été récemment affecté au pôle « Enfance », afin de planifier les activités et leur contenu dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit de Maryline BOURGOIN qui assure parallèlement la direction de la crèche municipale. Maryline est maintenant épaulée par Julie GIRARDEAU qui a en charge la gestion du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, et les temps d'activités périscolaires.

Les élèves de toutes les classes peuvent emprunter chaque lundi, gratuitement, des livres provenant, une semaine sur deux, de la bibliothèque de l'école ou de la Bibliothèque pour Tous, installée dans l'ancienne mairie.

RENTRÉE SCOLAIRE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE
Lundi 4 septembre 2017

L'Amicale des Petits Mousses a pour but de soutenir financièrement les divers projets et initiatives de l'école en organisant tout au long de l'année scolaire des manifestations auxquelles les parents d'élèves sont invités à participer.

➦ **Contact. :** lespetitsmousses 44770@gmail.com.

UNE MICRO-CRÈCHE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Cette année, 21 enfants fréquentent la micro-crèche « La gare des Mini-mousses », de façon régulière ou occasionnelle. Ils sont accueillis par des professionnelles qualifiées dans des locaux adaptés. Les enfants ont le plaisir de pouvoir s'épanouir à la salle de motricité où ils peuvent grimper, sauter sur les structures en mousse et dans la piscine à balles.

L'année est rythmée autour de thèmes (cirque, animaux, couleurs...), de supports aux activités d'éveil et de découverte. Une visite de la caserne des pompiers est organisée et nous irons explorer le parcours des 5 sens à la médiathèque de La Plaine sur Mer ; ces 2 sorties seront ponctuées d'un pique-nique.

Les histoires sont aussi à l'honneur à la micro-crèche ; un partenariat a été mis en place avec la bibliothèque de Préfailles et les assistantes maternelles de la commune.

Depuis l'an dernier, Annabelle, bibliothécaire à la médiathèque de La Plaine sur Mer, est accueillie régulièrement à la micro-crèche. Son sac rempli de livres, de personnages et de décors, elle prend toujours un grand plaisir à conter aux enfants qui entrent dans son univers. « La Gare des Mini-mousses » participe cette année au prix du Jeune lecteur, dans le cadre du « mois du tout petit ». Les livres sélectionnés ont été présentés aux familles qui ont voté fin juin, avant les adhérents de la bibliothèque.

La micro-crèche accueille les enfants à partir de 2 mois et demi, jusqu'à 4 ans, de 7h du matin à 19h le soir, et ce du lundi au vendredi. La structure sera fermée pour les congés d'été du lundi 7 août au lundi 28 août inclus.

➦ **Contact :** tout renseignement au 02 40 64 98 55.

OPÉRATION « METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

Les enfants de l'école des Petits mousses de Préfailles, leurs professeurs et quelques parents ont couru pour l'association ELA, dans le cadre de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie », dans la matinée du mercredi 24 mai, avenue de la Plage Eric Tabarly. Ils ne manquaient pas de souffle tous ces enfants ; la jeune Maëlle, avec ses 81 tours, a parcouru plus de 11 km. Par leur geste et la récolte de fonds par la vente de tickets, ils ont montré leur soutien indéfectible envers les jeunes malades et la recherche médicale contre les leucodystrophies. La veille, la classe de CM2 a désigné Albane LERAY, 10 ans, comme ambassadrice ELA de l'établissement scolaire pour les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect au quotidien qu'elle véhicule auprès de ses camarades. Un bel exemple à suivre !

COMMUNICATION - SOCIAL - CIMETIÈRE

Adjointe référent Marie-Pierre FALCON

« LES RETZ'CHAUFFEURS, DÉPLACEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE »

L'association est composée de chauffeurs bénévoles qui mettent leur temps et leur véhicule personnel à la disposition des personnes démunies de moyen de transport et n'ayant pas les possibilités financières ou physiques d'utiliser les moyens de transports existants (taxis, VSL, ambulance, cars, Lila à la demande) ni voisins ou famille pouvant les transporter. Le but des Retz'Chauffeurs n'est pas de se substituer aux professionnels du transport ni à la solidarité de voisinage ou familiale. L'association s'adresse à tous les habitants des communes de PORNIC, PRÉFAILLES, LA PLAINE-SUR-MER, SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, CHAUVE, CHAUMES-EN-RETZ, LA BERNERIE-EN-RETZ, LES MOUTIERS-EN-RETZ.

Le chauffeur transporte son passager de son domicile à l'endroit où il doit se rendre et le ramène ensuite chez lui, soit après l'avoir attendu, soit après être revenu le chercher à une heure convenue. Les transports sont effectués pour les besoins médicaux, courses, emploi, visite à la famille, aux amis, obsèques, accès aux associations caritatives ou autres... Pour bénéficier d'un transport, il faut adhérer à l'association pour un montant de 3 € pour l'année et verser au chauffeur une participation d'un montant de 0,20€ par kilomètre parcouru avec un minimum de 3 €.

L'association espère ainsi pouvoir apporter, avec plaisir, un service attendu, dans les conditions les plus agréables possibles.

L'association recherche en permanence des personnes bénévoles pour assurer le rôle de chauffeur, chacun fixant lui-même les limites de son bénévolat, autant en temps qu'en distance parcourue.

N'HESITEZ PAS A REJOINDRE LES RETZ'CHAUFFEURS

➦ **Renseignements :** 07 83 91 23 19
ou par e-mail lesretzchauffeurs@gmail.com

➦ **Site internet :** https://www.retzchauffeurs.fr

LES RETZ'CHAUFFEURS
TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS SOLIDAIRES

GESTION DU CIMETIÈRE

La municipalité s'est dotée d'un logiciel GESCIME de gestion du cimetière communal ; cela facilite le travail et les recherches sur les concessions. Le coût de cette opération s'élève à 9.891,60 €.

Par ailleurs, un nouveau carré, « le F », de 16 emplacements, avec caveaux deux places, a été réalisé au niveau du cimetière paysager. Cet investissement s'élève à 18 408 €. Son embellissement est prévu à l'automne (plantes, arbustes...).

Enfin, nous vous informons que la procédure d'abandon et reprise de concessions, débutée en octobre 2015 dans la partie la plus ancienne du cimetière, est toujours en cours. Elle s'achèvera à la même période 2018. Si vous constatez la présence de plaques sur vos tombes, nous vous remercions de contacter le Service « Cimetière » en mairie.

PLAN CANICULE

Avec l'arrivée de l'été et de la chaleur, il convient de prendre certaines précautions en cas de canicule (lorsqu'il fait très chaud la journée et que la température ne descend pas ou très peu la nuit et ce, durant plusieurs jours). En période de canicule, il est nécessaire de s'hydrater régulièrement, de rester au maximum dans un endroit frais et climatisé, de maintenir son logement à l'abri de la chaleur...

➦ **Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :** www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes ou composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h dédié aux personnes âgées, handicapées ou isolées. Ce service permet de rester en sécurité au domicile grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance. Chaque abonné dispose d'un boitier raccordé à une ligne téléphonique fixe. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence. Le tarif est modulable en fonction des ressources (19€93/mois ou 9€95/mois). Il n'y a pas de conditions d'âge. La demande d'installation est à formuler auprès du CCAS de la commune. Il est préférable de prendre rendez-vous sur le temps de permanence fixé le mardi matin de 10h à 12h.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

L'Antenne Côte de Jade de la Croix Rouge, située à Saint-Michel-Chef-Chef (8 rue des Tonneliers, ZAC de la Princetière) propose des ventes de produits à de tous petits prix (vêtements, chaussures, linge de maison, produits d'hygiène, meubles, électroménager, bric à brac...) les jeudis et samedis, hors jours fériés, de 14h à 17h. Votre visite aidera les personnes dans le besoin. Vous pouvez aussi donner de votre temps comme bénévole.

➦ **Contact :** Tél. 02 40 39 45 35
ou 06 34 56 73 04.

COLLECTE DE SANG

Mardi 1er août de 10h à 13h à l'Espace culturel. Organisation: Association pour le Don de sang bénévole de Pornic et ses environs.

L'ÉCOLE DE VOILE

Elue référent Brigitte BREDELOUX

STAGES

Du lundi au vendredi, 5x2h

- Sur Optimist : 146 €
- Sur Catamaran : 159 €

SORTIES EN GOÉLETTE

- Durée 1h30 : 20 €/personne
- journée : 265 €/bateau

LOCATION

- Equipe ou Catamaran : 41 €/h ou 61 €/2h
- Kayak simple : 12 €/h ou 20 €/2h
- Kayak double : 16 €/h ou 25 €/2h

FESTIVITÉS 2017

- **Régate Habitable « Le Tour du Pilier »**, le 8 juillet
- **Championnat de France Fireball**, les 14, 15 et 16 juillet
- **Fête du port**, le 5 août
- **Régate « Les 4h de la Pointe »**, le 12 août
- **Régate « Trophée de l'Estuaire »**, le 3 septembre
- **Régate « Les Sardines en Boîte »**, les 16 et 17 septembre

➦ Renseignements - Inscriptions - Réservations : au 02 40 64 77 77 ou 07 87 00 51 94, par courriel : edv@prefailles.fr, site internet : www.prefailles.fr ; par courrier : Centre nautique – École de voile de la Pointe Saint-Gildas – 44770 PRÉFAILLES.

ÇA S'EST PASSÉ EN ...

> MAI

3e édition du festival « Jazz à Préf »

La musique manouche a rythmé tout le week-end de l'Ascension grâce à l'organisation, pour sa 3ème édition, du festival « Jazz à Préf ». La séance de cinéma avec le film « Django » à l'Atlantique, les deux soirées de concerts mémorables à l'Espace culturel avec les trios Youenn Derrien, Gustav Lundgren (un groupe venu tout spécialement de Suède), Corsican et Adrien Moignard, l'exposition photographique et de peinture sur le thème de la musique, la présence du luthier Morgan Briant qui a partagé sa passion pour la guitare, sans oublier la réalisation de deux fresques par le collectif Graf ont fait battre les cœurs et remplir d'émotion un public venu en nombre applaudir tous ces artistes. Il en reste aujourd'hui une trace, presque indélébile, sur les murs du parking du Spar (la reproduction de l'affiche du festival à l'effigie de Django Reinhardt), et du passage menant au parking du cinéma, réalisée par les graffeurs Sabio et Salgos' de la société de décoration 1packt.

(Crédit photo : Nuances Book © Isabelle Facon-Rossi)

> JUIN

Voile : Le « National 4000 » sur le plan d'eau de Saint-Gildas

A l'initiative de l'École de voile de Préfailles, en co-organisation avec le Cercle nautique de Préfailles, et sous l'égide de la Fédération Française de Voile, le « National 4000 » s'est déroulé à la Pointe Saint-Gildas du 3 au 5 juin. 16 bateaux étaient au départ, parmi lesquels trois équipages venus d'outre-Manche qui se sont illustrés en prenant les 4ème, 6ème et 9ème places. Un Préfaillais faisait partie des régatiers, il s'est distingué en montant sur la 2ème marche du podium. Le Comité de course, les participants se sont tous félicités des équipements mis à leur disposition, du plan d'eau très technique et des conditions météorologiques favorables aux épreuves. Les Britanniques ont souligné le bel accueil reçu et ont été très émus des marques de sympathie faites à leur encontre, et notamment de la minute de silence observée le lundi matin 5 juin, suite à l'attentat survenu le samedi précédent à Londres. Un grand merci à tous les bénévoles, sans qui rien n'aurait pu se faire...

(Crédits photos : Nolwenn Falcon et Pascal Leray)

L'INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

Pornic Agglo Pays de Retz, votre nouvelle collectivité près de chez vous

NOUVELLE COLLECTIVITÉ, NOUVELLES AMBITIONS

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz ont fusionné pour donner naissance à Pornic Agglo Pays de Retz, une nouvelle Communauté d'Agglomération de 53 607 habitants comptant 14 communes* reliant Nantes au littoral.

Cette fusion s'inscrit pleinement dans l'actuel contexte national qui incite les intercommunalités à changer d'échelle pour peser davantage face aux nouveaux enjeux présents et à venir.

Les élus des 2 anciennes intercommunalités ont préféré bouger plutôt que de regarder bouger d'autres territoires. Ils ont la même vision de l'avenir du territoire, une identité culturelle commune, et une cohérence économique et géographique autour d'un même bassin de vie et d'emploi, situé entre Nantes et le littoral. Ils disposent d'une offre touristique attractive entre tourisme balnéaire et tourisme vert. Ils proposent également d'une offre économique complémentaire et diversifiée entre Nantes et le littoral.

La modernisation de la ligne ferroviaire Nantes-Pornic, les besoins d'infrastructures routières, le passage en 2x2 voies de la route Nantes Pornic ou encore le nouveau franchissement de Loire sont autant de sujets à aborder et qui plaidaient en faveur de cette fusion.

C'est parce que Pornic Agglo Pays de Retz a de nombreux atouts et forces vives qu'elle deviendra un territoire encore plus performant.

LES OBJECTIFS DE LA FUSION

La naissance de cette nouvelle communauté d'agglomération marque la volonté des élus de travailler ensemble pour accompagner le développement du territoire et répondre de manière la plus efficace possible aux besoins et attentes des habitants. Il s'agit également de créer un nouvel espace de coopération doté d'une assise territoriale et économique renforcée, plus à même de peser à l'échelle du Département et de la Région. Pornic Agglo Pays de Retz sera une formidable opportunité pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de son territoire, maintenir un service de qualité pour ses habitants, et développer des politiques publiques communes adaptées aux besoins réels de ses habitants, le tout à fiscalité constante.

*Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Michel-Chef-Chef, Sainte-Pazanne, Vue.

CONCRÈTEMENT

Exceptée la prise de compétence « développement économique » au niveau communautaire sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2017, rien ne change à court terme. La collectivité dispose de délais pour harmoniser ses pratiques : de 2 ans pour les services autour de l'enfance et de la jeunesse et jusqu'à 5 ans pour harmoniser son système de collecte des déchets.

➦ **ACCUEIL PORNIC :** 02 51 74 07 16
2 rue du Dr Ange Guépin
ZAC de la Chaussée
44215 PORNIC cedex
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
www.pornicagglo.fr/contact@pornicagglo.fr

➦ **ACCUEIL SAINTE PAZANNE :** 02 40 02 62 92
60-64 Impasse du Vigneau
44680 Sainte-Pazanne
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le lundi après midi
Site : www.pornicagglo.fr/accueilstepazanne@pornicagglo.fr

TAXE DE SEJOUR

Vous êtes loueur professionnel ou particulier propriétaire. Vous gérez vos locations vous-même ou par un intermédiaire. Quelque soit l'une de ces situations, la loi vous oblige à percevoir la taxe de séjour auprès de vos hôtes pour le compte de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ». De même, les personnes qui louent toute ou partie de leur habitation personnelle, doivent aussi en faire la déclaration. Elles sont assujetties aux mêmes obligations déclaratives que les hôteliers.

- **Télé-déclaration sur la plateforme :** https://pornic.taxesejour.fr.
- **Renseignements :** taxedesejour@pornic.com, tél. 02 40 82 97 47.

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2017 AU SÉMAPHORE DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Les expositions thématiques temporaires

- **Marée, la vie secrète du littoral,** jusqu'au 27 août (réalisée par l'Espace sciences de Rennes),
- **A l'abordage,** la guerre de course au XVIIIe siècle, à partir du 1er septembre (réalisée par Adramar).

Ouverture tous les jours de 10h à 13h et de 14h30 à 19h (jusqu'à 18h en septembre, fermé le mardi).

Entrée libre et gratuite.

Les nocturnes du mercredi à 20h30

- Le 19 juillet, Conférence « De l'astrolabe au GPS, l'histoire du point en mer », par Guy LE MOING,
- Le 26 juillet, Conférence « Les marées, la Lune et le Soleil », par l'association Orion,
- Le 2 août, Vidéo Conférence « Les Américains à Saint-Nazaire en 1917 », par Michel MAHÉ,
- Le 9 août, Conférence « Une vie dans les phares, souvenirs de l'un de ses gardiens », par Louis COZAN.

Entrée adulte 4,50 €, enfant 3,50 €, forfait famille (2 adultes + 2 enfants au moins) 12 €.

Réservation conseillée.
Renseignements au 02 40 21 01 21
ou semaphore@pornicagglo.fr
ou www.pornicagglo.fr .

GESTION DES DÉCHETS

90% des Français le disent : « le papier est le déchet le plus simple à trier », et pourtant seulement 55% des papiers sont triés et recyclés en France.

Rappel des consignes de tri

Les papiers triés et déposés dans les colonnes d'apport volontaire de couleur bleu sont recyclés ! En triant vos papiers, vous participez au développement d'une économie durable et circulaire dans laquelle les vieux papiers sont des ressources pour demain.

Attention, les papiers ne doivent plus être déposés dans les bacs jaunes. Ces derniers peuvent être refusés à la collecte si la présence de papiers est constatée.

Les papiers retrouvés dans les conteneurs jaunes partent vers le centre de tri ou ils sont considérés comme des erreurs de tri. Ce papier coûte cher en collecte, en transport, en tri et en traitement alors qu'il peut être simplement recyclé en le déposant dans les colonnes d'apport volontaires bleues : ces erreurs de tri papier retrouvées dans les bacs jaunes correspondent à 67% du coût de gestion de l'ensemble des papiers alors que cela ne représente que 20% des tonnages de papiers !

LES INTÉRÊTS DU TRI DES PAPIERS

4 bonnes raisons de trier ses papiers :

Favoriser l'emploi en France

Depuis les années 2000, l'emploi a augmenté de 11% dans le secteur du recyclage. Avec 9 000 emplois dans les usines de production, 60 000 emplois dans les imprimeries et 23 000 dans le secteur de la collecte et du tri, la filière graphique et le recyclage des papiers sont de réelles sources d'emplois en France non délocalisables. Une création d'emplois qui va s'accélérer avec le développement de débouchés de la matière papier recyclé : cellulose moulée, ouate d'isolation, biocarburant.

Encourager l'économie sociale et solidaire

La filière de la collecte et du recyclage favorise l'insertion de personnes en difficulté (chômeurs longue durée, en réinsertion, handicapés...) par la mise en place de structures adaptées.

Répondre à un besoin industriel

Nos industries font face à une pénurie de vieux papiers de haute qualité (comme les papiers de bureau car moins encrés et très blancs). Elles sont donc contraintes d'importer des vieux papiers pour produire du papier recyclé de haute blancheur (par exemple, le papier ramette).

Protéger l'environnement et préserver les ressources

Le recyclage des papiers divise par deux à trois la consommation d'énergie et par trois la consommation d'eau. Le recyclage des papiers préserve aussi la ressource bois, de moins en moins disponible. Les papiers peuvent être recyclés 5 fois en papier journal et même plus si on en fait du carton d'emballage. Les vieux papiers peuvent aussi bien être recyclés en papiers graphiques, en produits d'hygiène ou emballer les œufs, isoler nos maisons et garnir nos cloisons.

Le citoyen-trieur est le premier acteur de la boucle du recyclage des papiers. Grâce à son geste de tri, tous les papiers triés seront recyclés.

Le bon geste, déposer ses papiers dans les colonnes d'apport volontaires de couleur bleue disponibles sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

➦ Plus d'information sur le positionnement des points tri sur :

www.trionsensemble.fr ou sur www.pornicagglo.fr

CHALLENGE INSTAGRAM

Suite au challenge instagram, organisé par l'Office de tourisme Intercommunal de Pornic, avec le hashtag #madestinationpornic, des photos ont été sélectionnées. Elles sont exposées au Bureau d'information touristique de La Plaine-sur-Mer du 1er juillet au 31 août 2017.

Et pour tout connaître de la « Destination Pornic », procurez-vous son magazine dans votre Bureau d'information touristique (édition en français, anglais et allemand).

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Ouverture pendant l'été, du 1er juillet au 31 août, tous les matins de 10h30 à 12h (sauf le dimanche), ainsi que le mercredi de 20h30 à 22h et le samedi de 17h30 à 18h30.

Heure du conte pour les enfants de 4 ans à 8 ans, tous les jeudis du 13 juillet au 24 août à 11h. Entrée libre pour tous.

➦ **Contact:** : La bibliothèque est située 2 rue la Mairie (dans les locaux de l'ancienne mairie). Renseignements au 02 40 21 62 93 ou sur le site http://biblioprefailles.jimdo.com/.

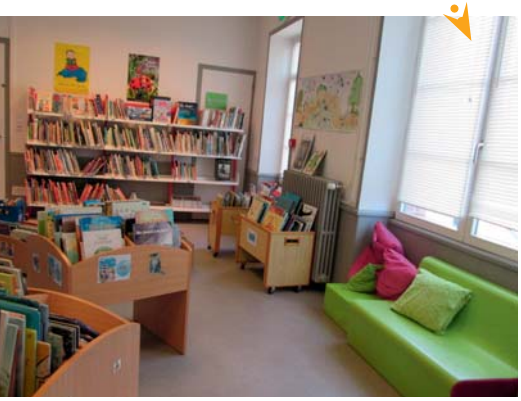

CERCLE NAUTIQUE DE PRÉFAILLES (CNDP)

Le Cercle Nautique a pour but de promouvoir les activités nautiques à Préfailles en organisant des manifestations et en apportant son soutien à l'école de voile.

Pour la semaine des Jeux et loisirs d'avril, le CNDP a proposé 2 animations à destination des enfants : une chasse au trésor et la 2ème édition du concours de châteaux de sable. Avec un total de 170 participants, ces 2 animations ont rencontré un bel accueil auprès des Préfaillais et des vacanciers.

Le samedi 29 juillet, le CNDP organisera sa 3e édition de la Régate Hubert Fleury. Cette régate en voile légère, catamarans et dériveurs, se déroulera sur le plan d'eau de la Pointe Saint-Gildas.

Le CNDP, c'est aussi cette année la co-organisation avec l'école de voile de 2 championnats inscrits au calendrier de la Fédération Française de voile : le National de la classe 4000 qui s'est déroulé au week-end de la Pentecôte et le Championnat de France de Fireball qui aura lieu les 14, 15 et 16 juillet.

Assemblée générale le mercredi 16 août à 18h30 au Centre nautique.

➦ **Contact:** : Pour en savoir plus sur l'association https://cerclenautiquedeprefailles.jimdo.com/

VIVRE À PRÉFAILLES)

L'association « Vivre à Préfailles » a, tout au long de l'année, confectionné des objets divers dans différents ateliers (couture, crochet, peinture sur bois, peinture sur soie, cartonnage...). Ces créations : foulards, bijoux, écharpes, tabliers, vêtements pour bébé, sacs, boîtes, carnets etc. peuvent être des idées de cadeaux. Elles seront exposées et vendues lors de journées portes ouvertes (entrée libre) qui auront lieu salle René Deffain Grande Rue à Préfailles :

- Samedi 15 et dimanche 16 juillet de 9h30 à 17h30,
- Samedi 12 et dimanche 13 août de 9h30 à 17h30.

➦ **Contact:** Evelyne HACAULT, présidente de l'association « vivre à Préfailles » au 06 24 92 38 92.

Le club est fermé pendant les mois de juillet et août sauf pour les ventes aux dates ci-dessus.

TENNIS RAQUETTE D'OR LA PLAINE PRÉFAILLES

Cette année 2017, l'équipe senior plus de 55 ans a joué en championnat régionale 2 ; elle a terminé sixième sur huit et donc se maintient pour rejouer en 2018 ce championnat Pays de Loire.

Le club remercie et félicite tous les joueurs et joueuses qui participent aux championnats d'hiver par équipe. Ils passent toute la journée dans la salle des sports pour jouer leur match de tennis ; une journée de championnat commence à 9 heures pour se terminer parfois après 18 heures le soir. Les jeunes ont un championnat départemental et participent au tremplin44. Les femmes ont participé à la coupe hiver. Le club était également représenté en championnat d'été.

Notre tournoi open aura lieu du samedi 22 juillet au samedi 29 juillet avec comme juge arbitre Monsieur Bruno BERTHELIN (inscriptions 06 63 13 02 28). Ce tournoi est ouvert aux seniors, seniors plus de 35 et 55 ans et aux jeunes à partir de 12 ans. Les joueurs et joueuses viennent de toutes les régions de France, un bon moyen de faire connaître la commune.

Bonne saison d'été à tous les membres du club de tennis et à la journée du forum pour les inscriptions 2017/2018.

➦ **Contact:** : Le président Roger PROVOST au 02 40 21 08 79 ou 06 11 58 73 69.

COMITÉ ASSOCIATIF LA PLAINE PRÉFAILLES (CAPP)

Le Comité Associatif La Plaine Préfailles a pour but la promotion de la pratique de football. Le club recrute de nouveau joueurs pour son équipe en catégorie senior, pour la rentrée de septembre. Outre ce sport, le CAPP organise des manifestations festives et sportives, telles que « Les Foulées préfaillaises ». Elles ont lieu le dimanche 30 Juillet 2017 (accueil des participants à la Capitainerie à partir de 8h). Parcours en une boucle de 5,4km (la Pointe Saint-Gildas - la Grande Plage, aller-retour) ou de 10km (la Pointe Saint-Gildas - Port-Meleu, aller-retour).

Tarifs : en réservation : 6 € (auprès de la présidente de l'association, Alexandra NICOLLE, au 06 08 14 16 11 ou par courrier : 8 rue Pierre Levet, 44770 PRÉFAILLES), sur place 9 €.

Tout renseignement sur le Comité sur le site : www.capp.asso.fr. Des bulletins d'inscriptions sont à disposition au Bureau d'information touristique.

PRÉFAILLES POUR TOUS

« Notre association a pour but de rassembler tous les citoyens souhaitant se concerter et agir pour un développement harmonieux de Préfailles. Cette année, nous renouvelons avec l'association «Abala» (Association des brocanteurs et antiquaires de Loire Atlantique) les journées des antiquaires qui auront lieu les vendredis 14 juillet et 11 août, avenue de la Plage Eric Tabarly, de 9 heures à 18 heures. Nous vous y attendons nombreux. »

➦ **Contact:** par courrier au 17 Grande Rue, 44770 Préfailles ou par e-mail à prefaillespourtous@laposte.net.

EAU EN COULEURS

Cet été, l'association d'aquarellistes amateurs « Eau en couleurs » proposera une exposition dans la salle du conseil municipal du 19 au 23 juillet 2017, aux horaires d'ouverture suivants : de 10h à 18h. L'entrée sera libre. Pendant cette exposition, les enfants pourront participer à une initiation à l'aquarelle, le jeudi 20 juillet de 14h30 à 16h30 (participation de 5 €, goûter offert) ; les places étant limitées, il est recommandé de s'inscrire auprès de la présidente, Madame Michelle FROMENTIN au 02 40 21 53 95.

Attention, à compter de septembre, les cours de l'association changent de jour et de salle. Ils auront lieu le vendredi de 14h30 à 18h, salle René Deffain.

Eau en couleurs

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'ÉTÉ

- **Samedi 5 août à 10h :** Association de sauvegarde de l'environnement de Préfailles, Grande salle de l'Espace culturel
- **Mardi 8 août à 10h :** Association des Propriétaires de Préfailles, Grande salle de l'Espace culturel
- **Jeudi 10 août à 18h :** Association des Amis du Sémaphore, Grande salle de l'Espace culturel
- **Samedi 12 août à 10h :** Association des propriétaires de terrain de loisirs de la Côte de Jade, Grande salle de l'Espace culturel
- **Mercredi 16 août à 18h30 :** Association du Cercle nautique de Préfailles, salle de convivialité du Centre nautique
- **Jeudi 17 à 17h :** Association Préfailles pour tous, Grande salle de l'Espace culturel
- **Samedi 26 août à 10h :** Association Ancre Préfaillaise, Grande salle de l'Espace culturel

CLUB DES AMIS DE PRÉFAILLES

Programme des animations du club :

- Tournois de tennis, homologués par la Fédération Française de Tennis : du 11 au 21 juillet et du 19 au 26 août,
- Assemblée générale : dimanche 7 août à 18h,
- Fête du Club, mercredi 9 août,
- Régate de Jean Marc, lundi 14 août,
- Rallye de Tonton Mimille : jeudi 17 août,
- Stages et cours particuliers de tennis.

Mais aussi : Tournois homologués FFB de Bridge, Whist pour les enfants de 7 à 12 ans, Stretching , Beach Tennis, Volley-ball, Ping-pong, Mini tournois de tennis enfants, dîners, soirées...

- **Programme détaillé sur le site internet du Club :** http://www.clubdesamisdeprefailles.com.

➦ **Contact:** : Réservations et Renseignements : 02 40 21 63 62 (du 1er Juillet au 31 Août), contact@clubdesamisdeprefailles.com.

- **Stages de Tennis :** Christophe Métais (06.81.31.88.63).
- **Tournois FFT :** tournoi2017@clubdesamisdeprefailles.com.

OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

Du 20 mars au 1er avril, vous avez été très nombreux à participer à l'opération « Toutes pompes dehors » proposée par l'association Onco Plein Air de Nantes. Les résultats sont maintenant connus. 78,6 tonnes de chaussures usagées (soit environ 235.000 paires) ont été récupérées dans près de 1000 points de collecte, animés par plus de 1200 correspondants, coordonnés par 80 animateurs, tous bénévoles et supportés par de très nombreux partenaires sans qui cette opération ne pourrait pas avoir lieu. Les chaussures ont été rachetées par le Relais Atlantique, une entreprise d'insertion du groupe Emmaüs, basée à Couéron, contre un chèque de 34.600 € qui a été remis à l'AOPA le 7 mai, à l'occasion de ses 20 ans. Marc PELON et toute son équipe de bénévoles remercient chaleureusement tous ceux qui ont une nouvelle fois contribué au succès de cette opération qui va permettre, notamment, d'offrir un séjour dans le Vercors à des enfants malades, atteints de cancer ou de leucémie, hospitalisés au service d'oncologie-pédiatrie du CHU de Nantes. « A l'année prochaine pour de nouvelles aventures aussi riches et humaines ! »

AOPA ASSOCIATION ONCO PLEIN AIR

Informations sur le site www.aopanantes.fr.

Toutes les associations préfaillaises, classées par catégories culturelles, de loisirs, sportives, de vie locale, sont à retrouver sur le site de la commune : www.prefailles.fr

DON DU SANG

Mardi 1er août de 10h à 13h à l'Espace culturel de Préfailles.

BRUIT

En période estivale, les particuliers peuvent continuer à effectuer des travaux de bricolage et de jardinage à leur domicile, avec toutefois quelques restrictions. Ci-dessous, les horaires autorisés :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 17h;

ELAGAGE

En bordure des rues, il est nécessaire d'élaguer les branches d'arbres et de haies pour permettre le passage des piétons et assurer une bonne visibilité. De même, les fils des réseaux électriques et téléphoniques doivent être dégagés de toutes branches.

DÉBROUSSAILLEMENT

Afin de limiter au maximum les risques de propagation d'incendie et de la vermine, les propriétaires de terrains sont tenus de les nettoyer (fauchage, débroussaillage) autour des constructions dans un rayon de 100 mètres.

FEUX

En tout endroit de la commune, les feux dans les jardins sont strictement interdits.

ORDURES MÉNAGÈRES

En juillet et août, le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mardi et le samedi matin ; la collecte des emballages légers (poubelle couvercle jaune) a lieu le mardi des semaines impaires du calendrier.

Information complémentaire

Les containers installés sur l'aire de pique-nique du Plateau de la Chapelle sont réservés exclusivement aux touristes.

BOUCHONS PLASTIQUES

Ils sont collectés dans un container situé derrière le mur de la Bibliothèque (à gauche par l'entrée principale), rue de la Mairie.

JOURS DE MARCHÉ

Les mercredis et samedis du 17 juin au 16 septembre, place du Marché et avenue de la Plage Eric Tabarly.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et filles domiciliés sur la commune, nés en juin, juillet, août et septembre 2001, doivent se faire recenser en mairie. Se présenter muni du livret de famille. Cet acte est indispensable pour prétendre à passer examens, concours, permis de conduire...

STATIONNEMENT « ZONE BLEUE »

La zone est opérationnelle dans le centre de Préfailles (rue Sainte-Anne, place du Marché, rue de la Mairie) du 10 juillet au 31 août 2017, de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le dimanche). Durée du stationnement autorisé : 1 heure. Présence du disque obligatoire (à disposition en mairie, dans la limite du stock disponible).

Ce dispositif ne s'applique pas aux emplacements réservés aux véhicules de personnes handicapées ou à mobilité réduite qui doivent avoir leur macaron « GIG » ou « GIC » apposé sur le pare-brise.

Des emplacements minutes sont également proposés dans la Grande rue. Durée d'arrêt autorisé : 15 minutes.

TRANSPORT LILA À LA DEMANDE

Ce service de transport collectif au porte-à-porte permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité. Il complète l'offre de transport du réseau Lila. Un ticket est valable 2 heures sur le réseau Lila et 1 heure sur le réseau TAN ou STRAN en correspondance avec Lila ou Lila à la demande. Coût du trajet : 2,40 €. Renseignements au 02 40 21 80 40.

UFC QUE CHOISIR DE SAINT-NAZAIRE ET SA RÉGION

Conseil défense des consommateurs, des locataires et des propriétaires. Association loi 1901.

Ouverture d'une agence à Pornic, le jeudi de 14h à 17h, Centre André Rouzel (ancienne école), 29 rue du Chabut, tél. 02 51 74 05 52 ou 06 86 68 17 31.

AIRES DE CAMPING-CARS

Les deux aires de camping-cars des Pinettes (Pointe Saint-Gildas) et de Biochon (Côte sauvage), ainsi que la borne de services (entrée de Préfailles, rue de la Prée) sont désormais gérées par la société Camping-Car Park de Pornic. Renseignements au 01 83 64 69 21 (Centre d'appel).

DÉCHÈTERIES

- **La Génière à La Plaine-sur-Mer :** ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
- **La Blavetière à Pornic :** ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le dimanche matin.

Il existe deux autres déchèteries : **« Les Merles »** à La Bernerie-en-Retz et **« La Tartinière »** à Arthon-en-Retz.

➦ **Déchets interdits :** ordures ménagères, médicaments, déchets hospitaliers et d'activités de soins, pneus, produits explosifs, inflammables ou radioactifs, produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables, cadavres d'animaux. Liste non limitative ; tout dépôt pouvant risquer par sa nature ou ses dimensions de provoquer un risque particulier peut être refusé.

Tout renseignement auprès de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » au 02 51 74 28 10 ou www.pornicagglo.fr.

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

Le dispositif «tranquillité vacances»

Le dispositif «tranquillité vacances» vous permet de signaler à la brigade de gendarmerie la plus proche votre absence à votre domicile. En vous présentant à la brigade, les gendarmes vous solliciteront pour connaître les modalités de votre absence (adresse du domicile inoccupé - identité des habitants de la maison - numéro de téléphone - date de départ et de retour). Une fois ces éléments confiés, les gendarmes feront montre d'une attention particulière à l'égard de votre domicile, en vérifiant régulièrement, de jour comme de nuit, que celui-ci ne fasse pas l'objet de méfait (vol avec effraction - dégradation).

L'application «stop cambriolages»

L'application pour smartphones «STOP CAMBRIOLAGES» est désormais disponible pour le département de la Loire-Atlantique. L'application est téléchargeable pour la plupart des smartphones (Android et IOS). Gratuite et simple d'utilisation, elle s'inscrit dans une démarche préventive relative à la lutte contre les cambriolages. Elle répond à différents objectifs :

- Vous alerter en temps réel par l'envoi de notifications,
- Vous informer sur les phénomènes de grande envergure,
- Fournir des conseils de préventions à destination des particuliers et des professionnels,
- Vous guider en cas de méfait,
- Faciliter les inscriptions aux opérations «tranquillité vacances».

Les alertes transmises sur vos smartphones sous forme de notification « push » sont rédigées par un officier de gendarmerie, spécialisé dans le domaine de la prévention. Elles ont pour objectif de prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique touchée).

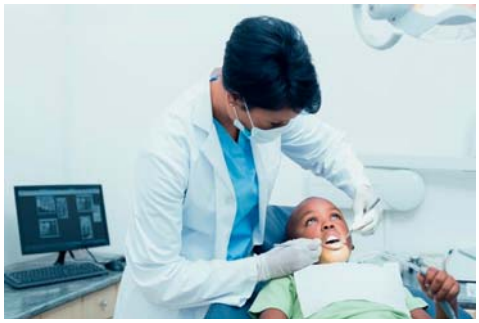

VOTRE CPAM VOUS INFORME

Votre enfant a 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans ou 18 ans ? L'Assurance Maladie vous propose « M'T dents », un examen bucco-dentaire pour faire vérifier la santé de ses dents.

Il s'agit d'un rendez-vous de prévention chez le dentiste. L'examen est gratuit (pas d'avance de frais). Si votre enfant a besoin de soins complémentaires, ils sont pris en charge à 100 %. S'il a besoin d'autres traitements (appareil d'orthodontie, prothèse dentaire), ils sont pris en charge dans les conditions habituelles.

Un mois avant sa date d'anniversaire, vous recevez (par mail ou par courrier) une invitation de l'Assurance Maladie pour un rendez-vous de prévention dentaire. Prenez rapidement rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix. N'oubliez pas de vous munir de votre carte Vitale et du bon de prise en charge joint à l'invitation, pour bénéficier de la gratuité de l'examen ! Informations sur le site www.ameli-sante.fr.

LES PRATIQUES INFORMATIONS

LE MOT DE LA MINORITÉ

En application de l'article 9 de la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux minoritaires.

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer.

VOS PUBLICS SERVICES

Les horaires d'ouverture

MAIRIE

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h

L'après-midi : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

Fermeture le lundi et le jeudi après-midi

Adresse : 17 Grande Rue

Tél. 02 40 21 60 37 – Fax. 02 40 64 55 15 – Courriel mairie@prefailles.fr

Site internet : www.prefailles.fr.

POLICE MUNICIPALE

Le bureau de la police municipale a déménagé. Il est accessible directement au public, depuis le parvis de la mairie, à droite de la salle du Conseil municipal. Permanence le mardi matin de 10h à 12h. Tél. 06 88 16 19 62.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h

L'agence postale est située dans les locaux de la mairie.

Tél. 02 40 64 98 07

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

En juillet et août :

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Le dimanche matin de 10h à 13h et jours fériés (14 juillet – 15 août)

Adresse : 29 Grande Rue

Tél. 02 40 21 62 22 ou 02 40 82 04 40 – Courriel prefailles@pornic.com.

Site internet : www.pornic.com.

Billetterie à tarifs préférentiels pour divers sites touristiques de la région, Visitez malin !

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

A disposition au 17 Grande Rue, à côté de la mairie.

CENTRE NAUTIQUE DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Il regroupe les activités de la capitainerie du port et de l'école de voile.

Tél. 02 40 64 77 77 – Courriels : capitainerie@prefailles.fr ou edv@prefailles.fr

Site internet : http://www.edv-prefailles.fr

La salle de convivialité du Centre nautique est ouverte à la location des particuliers, toute l'année (selon disponibilités). Elle peut accueillir jusqu'à 70 personnes assises. Se renseigner en mairie.

SERVICES RELIGIEUX

•Paroisse Saint-Gildas de la mer

- **Messe dominicale :** le dimanche à 11h, et également à 9h30 du 9 juillet au 20 août, chapelle de Préfailles,
- **Messe à 9h30 et 11h, le mardi 15 août,**
- **Messe en plein-air :** lors de la Fête du Port, samedi 5 août à 11h à la Pointe Saint-Gildas.
- **Lecture de la Bible :** thème « la famille », samedi 15 juillet de 17h à 22h, sur le parvis de la chapelle.
- **Conférence :** « Le Centenaire des apparitions à Fatima » par l'historien Clément VASSELOT, le lundi 7 août à 21h, Grande salle de l'Espace culturel (organisation : paroisses Saint-Gildas de la mer et Saint-Jean le Baptiste en Retz).

Toute information auprès de la Maison paroissiale à La Plaine sur Mer, tél. 09 84 22 46 92, e-mail saintgildasdelamer@gmail.com, site internet www.saintgildasdelamer.fr.

•Eglise protestante unie de Loire-Atlantique, Communauté de Préfailles

- **Culte protestant :** le dimanche à 11h salle annexe de l'Espace culturel
- **Conférence :** « (Re)Découvertes Protestantes » avec Henri SEILLAN, historien amateur, auteur de « Mon calendrier Protestant », dimanche 6 août à 14h à l'Espace culturel (à 11h culte avec garderie pour les enfants, à 12h30 repas).

Renseignements et inscriptions au 06 62 67 66 53.

LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE

Gérée par l'association « Bibliothèque pour tous »

Prêt de livres, lecture, animations...

En saison :

- Ouverture tous les matins de 10h30 à 12h (sauf le dimanche),
- En soirée, le mercredi de 20h30 à 22h et le samedi de 17h30 à 18h30.

Hors saison :

- Ouverture : le lundi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h et de 16h30 à 18h, le samedi de 10h30 à 12h et de 17h30 à 18h30.

Adresse : 2 rue de la Mairie
Tél. 02 40 21 62 93 – Courriel biblioprefailles@free.fr
Site Internet : http://biblioprefailles.jimdo.com/

SÉMAPHORE DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Espace muséographique géré par la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » sur l'histoire maritime et militaire de la Pointe Saint-Gildas : il témoigne notamment des naufrages survenus dans l'estuaire de la Loire et de l'évolution des communications maritimes.

En saison :

- Ouverture tous les jours de 10h à 13h et de 14h30 à 19h
- Nocturne de 20h30 à 22h30, les mercredis 19 et 26 juillet, les 2 et 9 août
- Adresse : La Pointe Saint-Gildas
- Tél. 02 40 21 01 21 – Courriel semaphore@pornicagglo.fr
- Site Internet www.pornicagglo.fr

ESPACE CULTUREL

Programmation de spectacles vivants, concerts ; ouvert aux activités associatives, assemblées générales, location possible...

- **Adresse :** Square Michel Debré, rue du Docteur Guépin
- **Renseignements en mairie :** Tél. 02 40 21 60 37

ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Aire de jeux (photo) à côté de la Grande plage (près du parking, démarrage de la corniche du Pilier) ; terrain de basket et skate-park, square Michel Debré (à côté de l'Espace culturel). Accès libre et gratuit sous la responsabilité des usagers et des parents d'enfants mineurs.

ET AUSSI (animations payantes) :

CINÉMA L'ATLANTIQUE - Grande Rue

Géré par l'association Saint-Etienne, il est ouvert à l'année.
Programme disponible dans les commerces.
Adresse : (haut de la) Grande Rue
Site internet : https://sites.google.com/site/cineprefailles/

MANÈGE POUR ENFANTS

Sur le haut de la Grande plage en juillet et août. Payant.

PÉTANQUE

Concours amicaux le vendredi et parties de loisirs en semaine, plateau de la chapelle.

VOITURES RÉTRO

Rassemblement le 3ème dimanche du mois de 10h à 12h, avenue de la Plage Eric Tabarly.

CLUB DE PLAGE « LE JAMBALLA CLUB »,

Ouverture du 10 juillet au 25 août de 14h30 à 19h30 (du lundi au vendredi) sur le haut de la Grande plage. De 3 à 12 ans. Inscriptions sur place.

ACCUEIL DE LOISIRS « LOISI'MOUSS »

Ouverture du 10 juillet au 25 août de 7h30 à 18h30 (du lundi au vendredi).

De 3 à 12 ans. Renseignements et inscriptions au Centre Soleil de Jade de la Pointe Saint-Gildas, tél. 02 40 21 60 23.

Sont également toujours à la vente au Bureau d'information touristique

- « Les Dames de la côte, promenades à travers les villas préfaillaises » (25 €)
- « Les Couleurs de Préfailles » de Jean-Loup Massignon (23 €)
- « L'histoire de Préfailles », Chronologie de la naissance de la commune et de son développement (4 €)

La médaille touristique de la Monnaie de Paris à l'effigie du Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas est en vente à l'Espace muséographique au prix de 2 €

L'ANNÉE CELTIQUE

Chaque année, la commune de Préfailles met une culture ou un pays au premier plan. Après l'Allemagne en 2015, l'Espagne en 2016, elle a choisi d'honorer en 2017 la culture celtique/bretonne. De nombreuses animations ont eu ou auront ce thème pour « fil rouge ».

LE DRAPEAU INTERCELTIQUE

Également connu sous le nom de « panceltique », il rassemble les 8 drapeaux des différentes régions et nations celtes : la Bretagne, l'Irlande, les Asturies, l'île de Man, l'Ecosse, les Cornouailles Britanniques, la Galice et le Pays de Galles.

La culture celte évoque dans l'esprit de chacun de nombreuses images, légendes, sonorités, mais tout se complique lorsqu'il s'agit de caractériser ses liens réels avec la Bretagne. Qu'est-ce qui est celte et qu'est-ce qui est breton ? Les confusions historiques, géographiques et culturelles sont nombreuses ; elles sont notamment véhiculées par la culture populaire, l'exemple fameux étant celui des aventures d'**Astérix** et de son village peuplé d'irréductibles gaulois, situé dans l'actuelle Bretagne. Les menhirs et les dolmens font partie du quotidien et semblent être l'apanage des habitants de la côte Atlantique. Seulement en réalité, des menhirs et des dolmens ont été retrouvés dans toute l'Europe et ils ne datent pas de l'époque Gallo-romaine mais du néolithique, c'est-à-dire plusieurs millénaires plus tôt. Tant du point de vue de la géographie que de la chronologie, les origines de la culture celte sont donc complexes. Pourtant, aujourd'hui, la Bretagne et la Grande-Bretagne (Irlande, Ecosse, Pays de Galles et Cornouailles) sont, dans l'esprit de tous, terres celtes par excellence. La raison en est que, au cours des siècles, ces régions sont les seules à avoir conservé une langue celtique ; celles des autres régions d'Europe (à l'exception de la Galice en Espagne) ayant été neutralisées par les invasions romaines puis « barbares » au début du Ier millénaire.

En rendant hommage à la culture celtique, la commune démontre un esprit d'ouverture, une volonté de conserver une culture originale et magique, à travers sa musique et sa gastronomie, ses mythes et traditions. Prenez plaisir à suivre les animations proposées tout au long de cette année ; elles seront empreintes de force et d'attractivité, de richesse humaine et de goût du partage.

LE DRUIDE

est un personnage très important de la société celtique, au point qu'il est à la fois ministre du culte, théologien, philosophe, gardien du Savoir et de la Sagesse, historien, juriste et aussi conseiller militaire du roi et de la classe guerrière.

Ont déjà été proposés

- **Samedi 11 février :** un café littéraire à la bibliothèque,
- **Samedi 29 avril :** un fest-deiz animé par le groupe HÊREZH, dans le cadre du Marché de printemps,
- **Du samedi 29 avril au lundi 1er mai :** un week-end de la gastronomie celte/bretonne dans les restaurants et commerces de Préfailles,
- **Samedi 24 juin :** un concert de musique irlandaise avec le groupe STETRICE, dans le cadre de la Fête du village,
- **Samedi 24 juin :** un repas composé d'un « Irish stew » (plat traditionnel irlandais à base d'agneau), accompagné de brown bread (un pain complet).

Sont à venir

- **Jeudi 13 juillet :** le feu d'artifice, sonorisé sur le thème de la musique celtique,
- **Mardi 18 juillet :** le spectacle pour enfants « Rêve de sorcières », une promenade dans l'univers des contes,
- **Samedi 5 août :** le concert du groupe Aelig, folk celtique, dans le cadre de la Fête du port,
- **Mardi 8 août :** le spectacle pour enfants « Panique dans la forêt », conte musical et théâtre d'ombre,
- **Vendredi 11 août :** groupe « Dégâts d'chez nous », univers folk celtique, dans le cadre de la soirée de chants de marins,
- **Du lundi 18 décembre au vendredi 5 janvier :** l'exposition sur « le Patrimoine culturel immatériel en Bretagne ».

Menuiserie Charpente
Fabrication - Agencements - Terrasses
Neuf et rénovation
Foucher J. Marie
ZA Rue du Docteur Drouaud - 44770 PRÉFAILLES
Tél. : 06 72 16 77 17 Fax : 02 40 64 54 74
e-mail : eurl.foucherjm@orange.fr

AUTO PRIMO
DES PROS, DES PROMOS
garage A.R.V.T.S.
Entretien et réparation - Vente de Véhicules toutes marques
Franck TOULEAU
09 81 11 96 58 • 06 09 41 34 40
Email : ftouleau@yahoo.fr
6 rue du Docteur Drouart - 44770 Préfailles

EURL ARDOIS ALAIN
Entreprise & Particulier
SERRURERIE • MÉTALLERIE • FORGES
• PORTAILS • AUTOMATISME
• GARDE-CORPS • ESCALIER
ZI du Moulin Neuf - 44760 LA BERNERIE EN RETZ
Tél. 02 40 82 73 33 - Fax 02 51 74 61 27

MARTINEZ
cloisons isolation
CLOISONS
ISOLATION
PLAFONDS SUSPENDUS
44730 ST-MICHEL-CHEF-CHEF

ÉLECTRICITÉ PRÉFAILLAISE
S.A.R.L.
Successeur de FOUCHER Yannick
Électricité générale
Chauffage - Isolation - Ventilation
Neuf et Rénovation
3 rue du Dr Drouard - 44770 PRÉFAILLES
Tél. 02 40 21 61 00
Email : sarl.elecpref@orange.fr

le développement durable
la fraîcheur des produits locaux
le goût
l'agriculture régionale
api
Cuisinier Responsable
02 51 54 72 07 - LA ROCHE SUR YON

LTP environnement
Notre équipe de professionnels
met ses compétences au service des collectivités,
des industriels et des particuliers.
L'entreprise LTP Environnement intervient sur tout le territoire national pour réaliser des travaux d'assainissement, d'eau potable, d'eaux brutes, de réseaux incendie et divers.
Extension - renforcement - renouvellement
L'entreprise dispose de la certification 1552 pour le retrait de réseau en amiante.
L'entreprise fait partie des Canalisateurs de France
Z.A. Beau Soleil - 1, rue des Frênes - 44680 SAINTE PAZANNE • Tél. 02 53 78 28 15

offset 5 nantes
Partenaire des collectivités locales
magazine, guide pratique, plan...
IMPRIMEUR
créateur
02 40 26 59 56 - www.offset5.fr

CIVEL
DEPUIS 1885
faire confiance à l'expérience
TOUS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT RÉUNIS
Aménagement intérieur
Ouverture, fermeture
Construction, portail
Menuiserie, charpente
Extension
PORNIC
12bis rue Jean Monnet
ZAC Pornic Ouest
44210 Pornic
Tél. 02 22 51 06 29
PRÉFAILLES
ZA rue de la Prée
44770 Préfailles
Tél. 02 40 21 60 54
Fax 02 40 64 51 11
adm@civel.net
www.civel.net

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
NOUVEAU
Inspection par caméra des canalisations
SARL FORCIER
Terrassement - Démolition - Assainissement
Enrobé - Béton poreux - Résine - Gravillonnage
Terre végétale - Location de benne - Abattage d'arbres
Z. A. Route de la Prée - 44770 PREFAILLES - Tél. 02 40 64 53 90
Fax : 02 40 64 54 38 - Email : contact@sarlforcier.fr

Pompes Funèbres
Guérin - Massonnie
LE CHOIX FUNERAIRE
Permanences 24h/24 - 7j/7
Maison Funéraire La Chaussée
- Tous Services
- Articles Funéraires
- Marbrerie & Vente de Monuments
- Contrats Obsèques
13 place des Halles
Face au marché
44210 PORNIC
02 40 82 68 30
02 40 82 68 88
Maison Funéraire
ZA La Chaussée
44210 PORNIC

Au Jardin des Rêves
CRÉATION & ENTRETIEN
SHOWROOM INTERIEUR & EXTERIEUR
BOIS DE CHAUFFAGE
Maxime Richeux
02 40 21 11 28 aujardindesreves@gmail.com
ZAC La Musse LA PLAINE SUR MER
www.aujardin-des-reves.com

Coopérative MFLA GHT
TERRAINS À BÂTIR
À PRÉFAILLES
À VENDRE
Terrain à partir de
45 000 €*
02 40 85 46 78
Plus d'informations sur
www.ghtcoop.fr
prix TTC hors frais de notaire - procédure soumise à conditions - réservé à la résidence principale

MARC CIVEL
RETZ-SAINT-GILDAS REALISATIONS
Peinture - Ravalement - Rénovation
isolation par l'extérieur
11 Grande Rue - Préfailles
Tél. 02 40 21 65 69 / 07 57 00 93 68

BOUCARD STÉPHANE
• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• COUVERTURE
• ZINGUERIE
• ÉNERGIES RENOUVELABLES
9, impasse des Fleurs
44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 87 26
RGE ECO artisan
RGE QualiPac
QualiBois
www.boucard-plombier-couvreur.com